# BULLETIN DE CONJONCTURE RÉGIONALE

0

M

D



Collection du Misser de Rennes - Vue de port de Vicine

### CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION ÉCONOMIQUES

9, rue Jean-Macé - RENNES

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

(art. 8 des Statuts)

1 - Représentants des organismes de recherche et d'expansion économique

MM. MEYNIER, Professeur honoraire des Universités;

FREVILLE. Professeur honoraire des Universités;

KRIER, Directeur de la Faculté des Sciences économiques et d'Economie appliquée à la gestion ;

BROWN, Directeur de la Station d'Economie rurale de Rennes (I.N.R.A.);

Mme KRIER, Professeur à la Faculté des Sciences économiques et d'Economie appliquée à la

MM. PIERRET, Directeur des services du C.E.L.I.B.;

FORASTE, Directeur Régional de l'Institut Na-tional de la Statistique et des Etudes Econo-miques ;

CHAMPAUD, Président de l'Université de Rennes ;

PHLIPPONNEAU. Président de l'U.E.R. de Géographie et d'Aménagement de l'Espace.

2 - Représentants des diverses catégories profession-nelles des associés

MM. BODIN, Président d'honneur de la Société de Développement Régional de la Bretagne ;

BRAND. Président de la Chambre Régionale des Métiers :

CHAFFOT, Président de la Chambre de Com-

CHARLES, Président de la Chambre Départe-mentale d'Agriculture des Côtes du Nord

CHAUVIN, Président de l'Union du Commerce de Rennes ;

Le Meur, Délégué Régional de la Confédéra-tion Générale des Cadres ;

LE PRINCE, Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et des Experts Agréés ;

PLESSE, Société de Développement Régional de la Bretagne ;

ROBERT, Président de l'Union Patronale du Bâtiment de Rennes.

#### BUREAU

Président : M. BODIN

Vice-Présidents : MM. FORASTE et MEYNIER

Socrétaire Général : M. Kerke

Trésorier : M. PLESSE

Président d'honneur : M. RENAUX

Membre d'honneur : M. Housn

Membre d'honneur . . . . . cotisation de 600 F Membre bienfaiteur . . . . . cotisation de 200 F

Membre titulaire cotisation de soutien : 60 F

Tous les adhérents reçoivent le service du Bulletin de
Conjoncture Régionale (périodicité trimestricité). Les versements peuvent être effectius par chèque bancaire à l'onfre du
C.R.E.F.E. ou su compte de C.C.F. du C.R.E.F.E. : Renass
a° 97 - 52.

Prix au numéro : 9 F

Franco de port : 10 F

La reproduction des articles parus dans le Bulletin est autorisée, sous réserve de l'indication de la source.

Le développemen

façade atlantique :

pour la

III.-LES STRATEGIES DU DEV ET DU TRAFIC PORTU

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE LA FACADE ATLANTIQUE : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES POUR LA FIN DU XXème SIECLE (Jème

Par Jean Louis CEPPE

SOMMAIRE

- L'ENDETTEMENT DES AGRICULTEURS EN ILLE & VILAINE, (1ère PARTIE).

Par Yves LEON et Pierre RAINELLI

- LA CONJONCTURE ECONOMIQUE BRETONNE

Par Jacques KERGOAT

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin de Conjoncture Régionale - Région Bretagne - n

### CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION ÉCONOMIQUES

9, rue Jean-Macé - RENNES

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

(art. 8 des Statuta)

1 - Représentants des organismes de recherche et d'expansion économique

MM. MEYNIER, Professeur honoraire des Universités ;

FRÉVILLE, Professeur honoraire des Universités;

KRIER. Directeur de la Faculté des Sciences économiques et d'Economie appliquée à la

BROWN, Directeur de la Station d'Economie rurale de Rennes (I.N.R.A.) ;

Mme KRIER. Professeur à la Faculté des Sciences économiques et d'Economie appliquée à la

MM. PIERRET, Directeur des services du C.E.L.I.B.;

FORASTE, Directeur Régional de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Econo-

CHAMPAUD Président de l'Université de Rennes ;

PHLIPPONNEAU. Président de l'U.E.R. de Géographie et d'Aménagement de l'Espace.

Représentants des diverses catégories profession-nelles des associés

MM. BODIN, Président d'honneur de la Société de Développement Régional de la Bretagne ;

BRAND, Président de la Chambre Régionale des Métiers

CHAFFOT, Président de la Chambre de Com-

CHARLES, Président de la Chambre Départe-mentale d'Agriculture des Côtes du Nord

CHAUVIN, Président de l'Union du Commerce

LE MEUR, Délégué Régional de la Confédéra-tion Générale des Cadres ;

LE PRINCE, Membre du Conseil Régional de l'Ordre des Expetts Comptables et des Experts Agréés ;

PLESSE, Société de Développement Régional

ROBERT, Président de l'Union Patronale du Bâtiment de Rennes.

#### BUREAU

Président : M. BODIN.

Vice-Présidents : MM. FORASTE et MEYNIER.

Secrétaire Général : M. KRIER.

Trésorier : M. PLESSE

Président d'honneur : M. RENAUX

Membre d'honneur : M. HOUIN

#### ADHESIONS

Membre d'honneur . . . . . cotisation de 600 F Membre bienfaiteur . . . . . cotisation de 200 F

Membre titulaire cotisation de soutien : 60 F cotisation ordinaire : 30 F

Tous les adhérents reçoivent le service du fulleit de Conjoncture Régionale (périodicité trimestraile). Les versenents peuvent être effectués par chêque bancaire à l'ordre du C.R.E.F.E. ou su compte de C.C.P. du C.R.E.F.E. : Reness n° 97 - 52 .

Prix au numéro : 9 F

Franco de port ; 10 F

La reproduction des articles parus dans le Bulletin est autorisée, sous réserve de l'indication de la source.

#### PUBLICATION C.R.E.F.E.

COMMERCE ET CENTRE DE VILLE APPLICATION A LA VILLE DE RENNES

- 1954 - 1973 -

Par Yves NEGRO

Docteur en Economie et Administration des Entreprises

- EVOLUTION DE L'APPAREIL COMMERCIAL DU CENTRE DE LA VILLE DE RENNES DE 1954 A 1973

Fondée à la fois sur l'analyse par quartier et par type de produit, cette étude permet de fixer l'évolution de l'appureit unit sur le plan quantitatif que gur le plan qualitatif.

II - ANALYSE DES CRITERES DE L'ATTRACTION COMMERCIALE DU CENTRE DE LA VILLE

Cette seconde partie permet, grâce à un sondage, de mettre en évidence les composantes de l'attractivité de l'appareil commercial au moment de l'achat.

III - LA FONCTION COMMERCIALE DU CENTRE DE LA VILLE DE RENNES SELON LES CONSOMMATEURS

Prix : 30 E + Port.

Sudremer au C.R.E.F.E. - 9, Ruc Jean-Macé, 35000 RENNES - Tél. (99) 36-05-08

### PUBLICATIONS DES REVUES D'ECONOMIE REGIONALE

REVUE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST (22ème année, nº 4 - 1973, Revue trimestrielle)

Traveux de l'I.E.R.S.O., zérie économique, Avenue de la Pallère, 33600 PESSAC F. MIMIAQUE : Estimation des fréquences de différents types d'effet Condorcet.

J.M. ROUSSEAU : Partition de classement.

G.E.T.I.S. : La structure socio-professionnelle des villes des pays de l'Adont.

A. MAXIMIN : Problèmes méthodologiques des coûts de la croissance urbains.

B. LAVAL : Le deusande de formation en cours de carrière (Agents de maîtrise et techniciens).

P. BACHOC, M. DUMAS : Etude socio-économique de la zone de chalandise de Périgueux : évaluation d'un futus centre commercial.

Chronique du Comité d'Expansion Aquit

REVUE DE L'ECONOMIE DU CENTRE-EST (16ème année, nº 61 - 1974, Revue trimestrielle)

omie Régionale Bourgogne - Franche-Comté, 4, 8d Gabriel, 21000 DHON. Directeur : J.C. EICHER

J.M. CARRE : Ce que coûte un élève à ses parents.

C. CHETCUTI : Aspects de l'évolution récente de l'emp II. FUSTIER :Description des flux d'immigration

# Le développement industriel et portuaire de la façade atlantique : situation actuelle et perspectives pour la fin du XXème siècle

par Jean-Louis CEPPE

Docteur és-Sciences Économiques

### III.-LES STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT DES ECHANGES EXTERIEURS ET DU TRAFIC PORTUAIRE DE LA FACADE ATLANTIQUE

Le premier article (\*) analysait la situation actuelle des échanges et du trafic portuaire dans les régions de la façade atlantique. Le deuxième article (\*\*) présentait des «faits porteurs d'avenir» susceptibles d'influencer l'avenir économique de la façade atlantique au cours des trente prochaines années.

Cette troisième et dernière étude applique les conséquences de ces «tendances lourdes» au développement des échanges extérieurs et du trafic portuaire relatifs à l'ensemble des régions qui composent la façade atlantique. On trouvera donc un ensemble de prévisions qui correspondent aux hypothèses décrites dans le deuxième article au sujet du développement économique des économies, nationales.

Avant d'établir des prévisions de trafic, il importe d'établir une typologie du trafic portuaire qui est à la base des méthodes de prévisions utilisées.

<sup>(°)</sup> Bulletin de Conjoncture Régionale - n° 3 - 1973 (°°) Bulletin de Conjoncture Régionale - n° 4 - 1973

### I.- TYPOLOGIE DU TRAFIC PORTUAIRE

#### - Le trafic portuaire mondial -

Le rapport Litton évalue le trafic portuaire mondial à 1 722 millions de tonnes en 1966 (\*). Les échanges de produits périollers représentent 54 % de ce total (935 millions de tonnes). Els cargaisons de produits solides 46 % (787 millions de tonnes). Ces chiffres montren l'importance du fret pétroller dans le trafic portuaire mondial.

#### - Le trafic portuaire de la C.E.E. -

La C.E.E. compte un trafic de 639 millions de tonnes en 1967. Le trafic pétroller représente 60 % des importations et 36 % des exportations.

Pour les autres trafics, les produits agricoles et mi-nératux dominent les importations. A l'exportation, l'es-sentiel du trafic est composé de produits manufacturés, de produits métallurgiques et de produits agricoles.

#### - Le trafic portuaire de la France -

Le trafic pétroller représente 66 % du trafic total qui s'élevait à 167 millions de tonnes en 1968. D'une statistique plus détaillée, élaborée par produits, nous

extrayons les données suivantes. Les sources essentielles du trafic portuaire (tonnage supérieur à 6 millions de tonnes) sont : l'agriculture, la sidérurgie, les industries

Les secteurs où le trafic est compris entre 1 et 5 millions de tonnes par an sont : la chimie, les combus-tibles minéraux solides, les matériaux de construction, la métallurgie des non fereux, le bois, les industries des métaux, le papier et les engrais.

Les secteurs où le trafic est infétieur à 1 million de tonnes par an sont : l'habillement, le textile et le cuir, les industries diverses et le verre.

#### - Le trafic portuaire de la façade atlantique -

En 1968, la façade atlantique (\*\*) compte un trafic total de 26 millions de tonnes, ce qui représente 15,6 % du trafic total de la France.

(\*). Rapport LITTON: «Prévisions concernant la demande de muniport portunire et la trechnologie». Ministère des transports des U.S.A., 1986 (400 pages). (\*\*) La façade atlantique, définie dans le premier article, regorupe sis régions de programme: Bretagne, Pays de la Loire » Poitou Charentes, Aquitaine, Limousin, Mid-Pyrénées.

#### TABLEAU nº 1

#### TRAFIC PORTUAIRE SUR LA FACADE ATLANTIQUE EN 1968

	Entrées	%	Sorties	9	TOTAL	*
Produits agricoles et animaux virants	1 061	5,61	2 662	23,62	2 662	10,50
Denrées alimentaires et fourrages	1 199	6.34	262	3,72	1 460	5,65
Combustibles minéraux solides	655	3,46	22	0.31	676	2,62
Produits pétroliers	13 200	69,81	3 044	43,27	16.244	62,88
Minerais et déchets pour métallurgie	203	1,07	44	0.63	246	0,95
Produits métallurgiques	137	0,72	133	1,90	270	1,05
Minéraux bruts ou manufacturés, matériaux de			100			7.16
construction	505	2,67	1 347	19,15	1 848	7,19
Engrais :	1:529	8,10	241	3,43	1 770	6,85
Produits chimiques	333	1,76	134	1.90	466	1,80
Machines, véhicules, objets manufacturés, transactions spéciales	87	0,46	146	2,07	233	0,90
TOTAL	18 909	100 %	7 035	100 %	25 835	100 %

Par rapport à celui de la France, la structure du trafic sur la façade atlantique se caractérise en valeur relative

- par une part plus faible du trafie pétrolier;
   par une part très faible des produits métallurgiques,
  es combustibles minéraux solides et des produits industriels manufacturés ;
- par une part plus importante de la chimie, des engrais, des minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction, des denrées alimentaires, des fourrages, des produits agricoles et des animaux vivants

atlantique sont, par ordre décroissant d'importance :

le pétrole : 62,8 %

les produits acioles et animaux vivants : 10,1 %

les minéraux et matériaux de construction : 7,1 %

les denrées alimentaires et les fourrages : 5,6 %.

Il faut également signaler les combustibles minéraux solides et les produits chimiques. Chacun des autres postes compte moins de 1 % du trafic total.

De 1954 à 1968, le trafic total de la façade atlan-tique est passé de 10 à 26 millions de tonnes. A l'im-portation, les principaux accroissements résultent des hydrocarbures, des engrais et du bois. La progression des exportations est surtout due aux produits pétroliers, au soufre et aux engrais.

L'analyse des statistiques au niveau du monde, de la C.E.E. de la France et de la façade permet de mettre en évidence l'importaince du trafic pétroller dans le trafic total. La nature des principaus trafics apparait la même dans les différents cas étudiés. Seule peut différer la plus ou moins grande importance de tel trafic par rapport au

#### II.- METHODOLOGIE DE LA PREVISION DU TRAFIC PORTUAIRE

Des méthodes de prévision du trafic portuaire ont été utilisées aux U.S.A., en Europe et en France. Ces méthodes ne sont pas toutes directement applicables au cas de la feaçade atlantique : il faut passer d'une méthode de prévision souvent nationale, à des prévisions régionales, ce qui suppose d'innover et de proposer des méthodes nouvelles. Nous allons commencer par exposer brièvement les diverses méthodes outilisées.

#### - Le rapport LITTON -

Le rapport Litton a été réalisé à la demande du Ministère des transports des U.S.A.. Il explore de nouvelles technologies des transports maritimes et établit des perspectives de trafic portuaire au niveau du monde. Les perspectives de trafic sont établies à partir du schéma

- observation des taux de croissance de 1951 à 1966;
   projection de ces taux dans l'avenir en 1983, en 2 003, en 2 043;
- correction des résultats ainsi obtenus en tenant

  - des évolutions prévisibles (épulsement des res-sources en matières premières des pays riches); des changements dans la répartition des flux d'échange; des changements dans la répartition des indus-tries entre pays développés et pays sous-déve-lonnés.

De plus, le rapport Litton définit les perspectives de trafic pour les principales routes commerciales des U.S.A.. La méthode employée consiste dans :

- la prolongation des taux de croissance passés ;
  la définition d'une relation entre le trafic d'une route commerciale donnée et le trafic total des U.S.A.;
  l'incidence sur chaque route commerciale, des changements prévisibles, comme l'épuisement des gisements

Le rapport Litton étudie de façon très approfondie les principaux changements technologiques à prévoir dans les transports maritimes d'iel l'an 2000. Il en déduit des prévisions concernant l'importance des flottes de navires nécessaires, ce qui permet de recouper les perspectives de trafic

#### - Le rapport REGUL (\*) -

Le professeur R. REGUL a deposé au congrès de Bruges un rapport où il établit des perspectives de trafic portuaire pour la C.E.E. La première méthode de prévision employée consiste à établir des relations mathéma-tiques entre le trafic portuaire et un certain nombre d'indicateurs de nature économique comme :

<sup>(\*)</sup> R. REGUL. «Future development of marttime transp and its implications on harbour facilities in western Europ Congrès de Bruges, 1970 (p. 33 à 72).

De plus, le professeur REGUL tient compte, dans sa méthode de prévision, d'un certain nombre de données géographiques comme :

- la profondeur des accès ; les réserves de terrains portuaires ; l'importance des hinterlands.

Cependant, cette méthode présente l'inconvénient Cependant, cette méthode présente l'inconvénient de ne pas pouvoir intégrer les changements de structures qui vont s'opérer dans l'avenir, au sein des économies européennes, comme par exemple, les changements dans la localisation des entreprises industrielles. Par ailleurs, la méthode précédente ne permet pas de tenir compte des changements à prévoir dans la répartition du commerce maritime dans le monde.

Aussi, le professeur R. REGUL applique-t-il une seconde méthode. Le volume prévisible des échanges extérieurs de la C.E.E. est lié :

- A l'évolution future du revenu de la C.E.E.;

   A l'évolution du taux de croissance du produit national brut et de la C.E.E.;

   et au niveau des prix relatifs des produits échan-
- gés.

Les prévisions du trafic portuaire sont établies en utilisant des coefficients d'élasticité des échanges extérieurs par rapport aux prix et aux revenus. L'établissement de ces coefficients repose sur un certain nombre d'hypothèses d'ordre politique et économique :

- l'abolition des barrières douanières au sein de la
- l'augmentation des échanges extérieurs sous l'in-

fluence du Kennedy Round;

— l'intensification des relations d'échanges entre la C.E.E. et le reste du monde.

La prévision du trafic portuaire doit tenir compte certain nombre de données objectives et connues,

- les conditions particulières de chaque port (accessibilité, réserves de terrains, degré de saturation...); les moyens de transport de chaque hinterland; le degré d'industrialisation des régions desservies
- par les ports

Cependant, certaines données politiques et cer-tains changements structurels restent difficiles à appré-cier. A titre d'exemples, il est possible de citer :

- les changements techniques et les innovations fix
- les nouveaux processus de localisation industrielle ; le montant des dépenses d'investissement prévues
- dans un port ;
   les décisions des autorités politiques quant à l'ave-

nir d'un port ;

- l'importance des considérations politiques et so-ciales dans la décision de création d'équipements en

Ainsi, il apparaît que de multiples paramètres inter-viennent pour élaborer une prévision du trafic portuaire. Un cetain nombre sont quantifiables, mais tous ne peu-vent être apprécés avec certitude. Il rexte une marge importante d'impondérable.

L'étude de la Direction des ports et des voies navigables

La direction des ports et des voies navigables a confié à l'O.T.A.M. la réalisation d'une étude concernant la prévision du trafic portuaire en France en 1975 (\*).

La méthode employée part de la définition d'un certain nombre d'indicateurs de l'activité économique et sociale. Certains indicateurs sont globaux comme :

- l'évolution de la population ;
- l'évolution du revenu ; les indices de l'activité économique générale.

D'autres indicateurs caractérisent l'évolution d'un

- l'évolution de la production par branche ; l'évolution de l'emploi par branche ; l'évolution de l'activité financière par secteur.

Les séries d'indicateurs d'évolution économique et Les series d'indicateurs d'evolution conomique et sociale sont collectées dans un cadre spatial, celui de l'hinterland théorique du port étudié. L'hinterland théo-rique d'un port, selon l'O.T.A.M., est l'espace géogra-phique dans lequel ce port peut redistribuer une mar-chandise à un coût de transport inférieur à celui de

L'O.T.A.M. établit des corrélations, pour les prin-cipales sortes de trafic, entre le trafic du port et l'évolu-tion des indicateurs de l'activité économique et sociale de l'hinterland. Ces corrélations sont établies à partir d'observations passées.

Puis l'évolution des séries d'indicateurs est estimée pour les cinq années à venir. Le trafic portuaire en est déduit par l'intermédiaire de la relation mathématique qui lie l'évolution de ces séries et celle du trafic portuaire.

A l'importation, la corrélation entre les indicateurs d'activité et les trafics portuaires est bonne, pour la ma-jorité des secteurs. Aussi, la prévision des importations est obtenues par la méthode suivante :

- estimation de la corrélation passée entre les deux
- séries :

  définition de la valeur à venir des indicateurs :

  estimation des prespectives de trafic à partir de la relation mathématique qui lie les indicateurs et les

A l'exportation, l'emploi de la méthode précédente ne donne pas de bons résultats si ce n'est pas pour quel-ques rares secteurs où le coefficient de correlation est suffisant et la méthode est applicable. Aussi, des pers-pectives de traites à l'exportation ont été établies sur la base de renseignements fournis par les ports et à partir de l'avis d'experts qualifiés.

L'étude des prévisions de trafic du port de Rotterdam (\*) -

Le rapport Freedmann a utilisé la méthode sui-vante pour prévoir le trafic du port de Rotterdam :

- établir l'évolution des tendances passées ;
- extrapoler ces tendances dans l'avenir;
   déterminer les causes de changement de chaque sorte de trafic, ce qui se traduit par l'établissement d'autres séries de variables explicatives;

-5-

application à ces séries de la technique de la régression multiple ;
 interview des usagers des ports ;
 constitution d'indicateurs permettant de mesurer les avantages comparatifs du port de Rotterdam par rapport aux autres ports (marché, coût, transport...).

Ce chemmement permet de construire un modèle de croissance à partir duquel une prévision du trafic du port en 1990 a été tirée.

Les analyses précédentes apportent un certain nombre de principes qui constituent la base d'une méthode simplifiée de la prévision du trafic portuaire. Au nombre de ces principes, il semble possible de citer :

- Putilisation des élasticités prix et revenus des échanges extérieurs ;

   l'établissement d'un système de corrélation multiple entre les indicateurs de l'activité économique et sociale et le trafic portuaire ;

   la prolongation des tendances passées, corrigées en tenant compte des changements prévisibles ;

   les prévisions de trafic élaborées par les ports ;

  les sais d'experts multiples.

- les avis d'experts qualifiés : les changements politiques et structurels prévisibles

Ces principes nous seront utiles afin d'élaborer une méthode simplifiée de prévision des échanges exté-rieurs et du trafic portuaire applicable à la fiaçale atlan-tique. C'est rout le problème du passage d'use méthode de prévision nationale à une méthode régionale.

<sup>(\*)</sup> O.T.A.M.: eCohérence des prévisions des trafics portunire en Frances - Direction des ports et des voies navigables, 1967 1969 (Tomes I à III).

<sup>(\*)</sup> FREEDMAN, FOX, WILBUR, SMITH: «Economic analyses and forecasts of port trafic flows» - Kutterdam Rümond, 1969 (42 pages).

### III.- PREVISION DU TRAFIC PORTUAÎRE DE LA FACADE ATLANTIQUE

Il faut distinguer deux niveaux : celui de la prévision des échanges extérieurs et celui du trafic portuaire, car les méthodes employées dans les deux cas sont différentes. L'étude des échanges extérieurs permet de lier, par l'intermédiaire d'une évaluation en termes monétaires, l'économie régionale et l'économie internationale.

Les méthodes de prévision du trafic portuaire se décomposent en deux séries : les méthodes de prévision exogènes qui partent de données extérieures à la façade stalantique et les méthodes de prévision endogènes dont les éléments de prévision résultent de la façade

Les perspectives d'échanges extérieurs seront éta-blies en valeur. Cecl permettra de ller l'évolution des échanges extérieurs à celle de l'ensemble de l'économie. Par contre, les perspectives de trafic portuaire seront

### Les perspectives des échanges extérieurs de la façade atlantique.

Le problème posé consiste à évaluer le volume des échanges extérieurs futurs d'une région. L'analyse est conduite en valeur à partir des propensions à importer et à exporter.

Les échanges extérieurs d'une région se caractéri-sent par un certain nombre de rapports structurels qui ont une certaine constance dans le temps.

Les symboles employés sont

M = importations de la région
 X = exportations de la région
 Y = produit brut de la région.

Dès iors, la propension à importer de la région (M/Y) est la part des importations dans le produit brut de la région. La propension à exporter (X/Y) de la région correspond à la part des exportations dans le produit brut de la région.

La part des échanges extérieurs dans le produit brut est égale aux importations plus les exportations dans le produit brut, soit :

$$\frac{M + X}{v}$$

La méthode de la structure des échanges extérieurs a donné des résultats intéressants. Cette méthode a été appliquée aux trois hypothèses de développement et d'industrialisation de la façade atlantique, ce qui a permis de prolonger, au plan extérieur, les trois scénaries de développement précédemment décrits (\*). Il en est résulté trois hypothèses d'évolution des échanges extérieurs sur la façade atlantique.

Le produit intérieur brut de la façade atlantique est estimé à 112 milliards en 1968. Les statistiques douanières fournissent, pour la même année, la valeur des importations et des exportations de la façade atlantique : 6.4 et 7.9 milliards respectivement. Le rapprochement de ces deux séries de données nous permet de calculer :

- la propension à importer à la façade (
$$\frac{M}{Y} = 5.7\%$$
)  
- la propension à exporter de la façade ( $\frac{X}{Y} = 7.1\%$ )

— la part des échanges extérieurs dans le P.N.B. de la façade (
$$\frac{M}{Y} + \frac{X}{X} = 12.8 \%$$
).

Il s'agit de prolonger au niveau extérieur les trois acénarios de développement proposés pour la façade atlantique. Cette prolongation se réalisera par l'inter-médiaire des propensions à exporter et à importer, telles qu'elles peuvent être estimées pour l'avenir.

#### - Le scénario spontané

Le scénario spontané consiste en la prolongation du rythme d'industrialisation observé par le passé. Ainsi, la croissance se réalise sans bouleversement de structures important. Dès lors, l'hypothèse la plus probable consiste dans le maintien dans l'avenir des propensions à importer et à exporter observées en 1968.

Le scénario spontané fournit des prévisions de P.I.B. cohérentes avec les hypothèses de population pour 1985 et 2000. La valeur des échanges extérieurs est fournie en multipliant ces chiffres par les propensions à exporter et à importes en 2019. exporter et à importer en 1968.

Le scénario spontané permet un développement modéré du volume des échanges extérieurs, qui résulte du progrès de l'industrie et du développement du P.J.B.

#### TABLEAU nº 2

### SCENARIO SPONTANE: VALEUR DES ECHANGES EXTERIEURS

	1966	1985	2000
Produit Intérieur Brut de la Façade	112	260	525
Valeur des importations	6	15	29
Valeur des exportations	8	18	37
Valeur des échanges extérieurs	14	33	66

Le rythme d'industrialisation est lent et il ne con-traint pas à un déséquilibre de la balance. La propension à exporter restant supérieure à la propension à importer, l'excédent de la balance des palements s'accroît de façon modérée.

#### - Le scénario volontaire -

Le scénario volontuare repose sur une hypothèse de forte industrialisation, puisqu'il prévoit la création de 600 000 emplois industriels nouveaux d'ici à 1985, sur la fection de 1985, sur la façade atlantique

De ce fait, la structure de l'activité économique de la façade atlantique se rapprochera en 1985 de celle de la France en 1965. Dès lors, il apparait logique de penser que les propensions à importer et à exporter de la façade se rapprocheront de celles de la France de 1968,

une propension à importer égale à 9,32 %
une propension à exporter de 9,13 %
et une part des échanges extérieurs dans le P.N.B.

de 18.45 % (\*)

Le scénario voiontaire établit des perspectives de P.I.B.. Pour calculer le volume des échanges extérieurs, il suffit de multiplier ces chiffres par les propensions à

Le décollage industriel de la l'açade atlantique en traine un accroissement important du volume des échanges extérieux. Mais l'accroissement rapide du nombre des emplois industriels suppose un développement important des importations de matières premières et de biens d'équipement. Il en résulte une élévation importante de la propension à exporter. Ainsi, une industrialisation plus rapide conduit pendant un certain temps, à un déficit de la balance des paiements. Le décollage industriel de la façade atlantique en

#### TABLEAU no 3

### SCENARIO VOLONTAIRE : VALEUR DES ECHANGES EXTERIEURS

	1965	1985	2000
Produit Intérieur Brut de la Façade	112	300	700
Valeur des importations	4	28	65
Valeur des exportations	8	27	64
Valeur des échanges extérieurs	14	55	129

Unités : milliords de france

Une autre hypothèse d'évolution aurait pu être construite, par exemple, à partir de 1985. En effet, à long terme, les effets positifs d'une industrialisation plus rapide se font sentir. Les nouvelles industries augmentent le P.I.B. de la région et permettent un accroissement notable de la propension à exporter. Il peut en résulter, normalement, une résorption progressive du déséquilibre de la halance des paiements ; celle-ci peut mètre devenir expédintaire. même devenir excédentaire

#### - Le scénario extrême

Le scénario extrême offre l'image d'un hyperdéveloppement de la façade atlantique. Nous aupposerons que les propensions à importer et à exporter seront supérieures, dans l'avenir, à celles de la France en 1968 ( $\frac{1}{N} = 13$  % et  $\frac{1}{N} = 10$  %).

#### SCENARIO EXTREME : VALEUR DES ECHANGES EXTERIEURS

	1968	1985	2000
Produit Intérieur Brut de la Façade	112	400	980
Valeur des importations	- 4	51	127
Valeur des exportations		40	98
Valeur des échanges extérieum	14	92	225

<sup>(\*)</sup> Bulletin de Conjoncture Régionale - nº 4 - 1973

Le très haut niveau d'industrialisation permet un taux de croissance très élevé de la façade atlantique dans l'avenir. L'épargne locale est insuffisante pour financer un sel taux de croissance et il faut faire appel à l'épargne

Ainsi, la recherche d'un taux très élevé d'indus-trialisation et de développement de la façade n'est pos-sible que s'il est financé par un déséquilibre croissant de la balance des paiements de la façade atlantique ou par l'aide des autres régions françaises. Or, il est dé-montré qu'un tel déséquilibre doit rester dans les limites

On a vu qu'à chaque scénario de développe-ment économique et d'industrialisation de la façade correspond un volume des échanges extérieurs : plus le produit intérieur brut est grand, plus le volume des échanges extérieurs est important. Un rythme élevé d'industrialisation risque d'entraîner, à court terme, un déséquilibre de la balance des paie-

Il faut passer d'une analyse en valeur, qui permet de prévoir le volume des échanges extérieurs, à une analyse en tonnage qui cherche à définir le volume du trafic portuaire.

### Les perspectives exogènes du trafic portuai-re de la Façade atlantique

Ces perspectives sont qualifiées d'exogènes, car la méthode de prévision part de données plus larges que celles propres à la façade atlantique. Cette méthode tend à déduire les flux de trafic portuaire de la façade atlantique à partir du courant des échanges internationaux, européens et français.

### Le trafic de la façade est une partie de celui du monde -

Le rapport Litton définit les perspectives du trafic portuaire au niveau du monde. Or, le trafic de la façade est une partie, à définir, de celui du monde : il existe une relation entre l'évolution du trafic portuaire et celle du P.N.B.. Dès lors, le trafic total de la façade atlantique, par rapport au trafic du monde, est proportionnel au poids du P.N.B. de la façade dans le P.N.B. du

Cette méthode peut s'appliquer indifféremment aux trois scénarios de développement. Les prévisions de trafic donnent des résultats comparables en 1985. Mais elles varient fortement en l'an 2000.

#### TABLEAU no s

### PREVISIONS DE TRAFIC PORTUAIRE DE LA FACADE ATLANTIQUE

	1966	1983	2000
Trufic portuaire du monde *	1 700	4 900	9 800
	1966	1985	2000
P.I.B. de la façade/P.N.B. de messie			
Scénario spontané	0,87%	0.98%	0.97%
Scénario volontaire	0.61%	1,20%	1,30 %
Scénatio extrême	0,82 %	1.50%	1.81 %
	1968	1985	2000
Trafic de la façado			
Scénario spontané	26	48	95
Scénario votontaire	26	59	127
Scenario extrême	26	73	177

\* Source : Rapport Litton (unités de trafic porti

#### - Le trafic de la façade atlantique du trafic de la C.E.E. ue est une partie

Le professeur R. REGUL dans son rapport pré-cité au Congrès de Bruges de 1970, fournit des pré-visions du trafic portuaire futur de la C.E.E. Selon lui, il devrait passer de 638 millions de tonnes en 1988 à 1 300 millions en 1980 et à 2 150 millions de tonnes

Ces prévisions permettent de mettre en évidence un accroissement de trafic de l'ordre de 1 522 millions de tonnes de 1968 à 1990, soit un accroissement moyen de 69 millions de tonnes par an

Actuellement, trois façades maritimes se partagent l'essentiel du trafic de la C.E.E.. Il s'agit du Northem Range (430 millions de tonnes de trafic en 1968), de la façade méditerranéenne et adriatique (220 millions de tonnes). A côté de ces deux systèmes portuaires importants, la façade atlantique a un trafic de 26 millions de tonnes en 1968.

Il est intéressant d'étudier les perspectives de dé-veloppement de ces diverses façades, afin d'essayer de voir comment elles peuvent se répartir les accroissements de trafie.

Or, une étude sur le port de Rotterdum nous enseigne que son trafic pourrait tripler d'ici 1990, passant de 200 millions en 1970 à 600 millions de tonnes. Ces prévisions sont optimistes si l'on tient compte du phéomène de saturation des ports de la Mer du Nord déià

Nous retenons cette hypothèse de triplement du trafic d'ici 1990 et nous l'appliquons à l'ensemble du northern range. Ceci constitue une hypothèse très optimiste, du fait que le trafic de Rotterdam est partiellement pris sur les ports concurrents du Northern Range et parce que les ports de la Mer du Nord donnent des signes de saturation. Il en résulte un trafic de 1 300 millions de tonnes en 1990 pour le Northern Range.

Si nous faisons la même hypothèse optimiste de triplement pour le trafic de la façade méditerranéenne et adriatique, nous obtenons un trafic de 660 millions de tonnes en 1990.

Malgré ces hypothèses favorables, il reste encore 190 millions de tonnes en 1990. Ce trafic devrait aller, normalement, à la façade atlantique. Un tel trafic justifie à lui seul l'équipement d'un port de la taille de Rotterdam. Ceci donne une idée des perspectives très importantes à attendre du développement du trafic portuaire en la façade et leutieure de l'accident des la compara de la contra del contra de la contra sur la facade atlantique

Or, la façade atlantique dispose de réserves de terrains en quantité suffisante pour faire face à un accroissement important du trafic portuaire. Selon une étude non exhaustive du professeur A. VIGARIE, les réserves de terrains à vocation portuaire de la C.E.E. peuvent être estimées à 55 000 hectares (\*\*).

Or, les ports de la façade atlantique représentent environ 20 % de ce total. En particulier les réserves de terrains à vocation portuaire dans les estuaires de la Loire et de la Garonne supportent la comparaison avec celles des plus grands ports européens (\*\*\*).

Le Vlème Plan fournit des prévisions de trafic portuaire pour 1975. Celles-ci sont résumées dans le tableau 7. Il semble logique de penser que la façade atlantique prendra une part de ce trafic proportionnelle au poids de son P.I.B. dans le P.I.B. de la France ou de sa population dans la population de la France.

De 1969 à 1975, le trafic portuaire total de la France devrair passer de 149 à 252 millions de tonnes, soit une augmentation de 103 millions de tonnes. Si

Pon admet que la part du P.I.B. de la façade dans le P.I.B. de la France est de 22 % en 1975, il semble possible de penser à un accroissement du trafic de 22 millions de tonnes sur la façade atlantique. Ainsi, le trafic total de la façade atlantique passerait de 26 mil-lions de tonnes en 1968 à 48 millions de tonnes en

Les méthodes de prévision exogène du trafic por-tuaire de la façade donnent un certain nombre de résul-tats qu'il y aura lieu d'apprécier par la suite. Il est intéres-sant de les comparer avec ceux fournis par les méthodes de prévision endogène.

### 3 - Les perspectives endogènes du trafic por-tuaire de la façade atlantique

Ces perspectives sont qualifiées d'endogènes car elles sont établies à partir de données propres à la façade atlantique. Il en résulte que les influences natio-nales et internationales sont moins intégrées dans les

#### I - EXTRAPOLATION DES TENDANCES PASSEES

De 1954 à 1969, le trafic portuaire de la façade atlantique est passé de 10 à 29 millions de tonnes. Si l'on extrapole cette tendance selon une progression arithmétique, le trafic prévu sera de :

Il s'agit donc d'une hypothèse basse.

Par contre, si l'on extrapole selon une progression géométrique (taux d'accroissement constant proche de 7.% par an), ce qui semble mieux adapté à nos séries de chiffres observés pour les années 1954 - 1958 - 1962-1965 - 1968 - 1969 nous obtenons les résultats suivants :

(\*) Bulletin de Conjoneture Régionale : nº 4 - 1973
(\*\*) A. VIGARIE : «Aperçu prospectir de la vie pornuitre de l'Europes - Congreja de Brugas : 1970, (p. 673 à 1740), sonna : de l'Europes - Congreja de Brugas : 1970, (p. 673 à 1740), sonna : de l'ette de

Ces chiffres rejoignent ceux obtenus à partir des prévisions mondiales.

#### II - ESTIMATION DU TRAFIC A PARTIR DES BESOINS DE L'ARRIERE PAYS

Les besoins de transport maritime de l'arrière-pays ont trois sources essentielles. La première est constituée par les différentes sortes d'énergie : charbon, pétrole, gaz naturel et uranium. La seconde résulte du trafic induir par les industries, notamment les industries portuaires. La troisième source de trafic est constituée par le trafic commercial et le trafic de transit. Elle est plus difficile à préciser.

#### - L'énergie

Le pétrole - Le taux de croissance annuel de la consommation de pétrole sera réduit dans l'avenir par rapport au taux actuel. En effet, l'essentiel du processus de substitution du pétrole au charbon est réalisé. D'autre part, de nouvelles sources d'énergie comme le gar naturel ou l'énergie nucléaire sont en concurrence avec le pétrole.

Néanmoins, les experts prévoient un triplement de la consommation de pétrole d'ici 1985. Dans l'avenir, le pétrole sera utilisé comme source d'énergie, mais aussi dans une proportion croissante, comme base pour la nétrochimie.

La direction des carburants a établi des prévisions de consommation de pétrole pour la France entière. Or, la part de la façade atlantique a été définie par les travaux d'A. LEFFBRE. Il aboutif aux chiffres suivants pour la façade : 1975 : 30 millions de tonnes -1980 : 40 et 1990 : 58 à 64

Le trafic peut apparaître considérable. L'interprétation des chiffres doit tenir compte de trois remarques. D'ici 1985, les gisements pétrollers du sud-ouest seront épuisés et l'essentiel de ce pétrole, sauf découverte nousaite devas être importé (\*\*).

Les prévisions de la Direction des Carburants ont été réalisées avant que le gouvernement français ait pris la décision de construire d'importantes centrales nucléaires, des le Vième plan. Aussi, le délai de substitution de l'énergie nucléaire au pétrole pourrait être avancé. Il en résulterait une réduction des importations de pétrole.

Le trafie pétrolier de la façade atlantique, s'il évolue parallèlement à celui de la France, devrait atteindre les niveaux suivants : 22 millions de tonnes en 1970, 50 en 1986, 100 millions de tonnes en l'an 2000.

#### TABLEAU nº 6

#### PREVISIONS DE LA CONSOMMATION DE PETROLE

	1970	1985	2000
France *	100	270	556
Façade atlantique	22	50	100

\* Source : Direction des Carburants - A. LEFERRE : Evolution de la demande de pétrole, Congrex de Broges (p. 8.)

Le gaz naturel - Le gaz naturel consommé dans la façade atlantique est essentiellement alimenté par les gisements du sud-ouest, notamment celui de Lacq. Or, la plupart de ces gisements seront épuisés en 1980.

Dés lors, afin de rentabiliser le réseau de distribution existant et pour faire face aux besoins nouveaux, il apparaît normal de prévoir une importation de gaz naturel, vraisemblablement d'Algérie. Le volume de ces importations sera au moins égal à la consommation actuelle, soit 9 miliards de mêtres cube par an. Il en résultera un trafic de 7 millions de tonnes. Mais ce volume d'importation pourra être accru en fonction de la progression de la population et des industries de la région.

Selon les experts, l'avantage comparatif du gaz naturel sur le fuel n'apparait pas comme décisif. Aussi, le gaz naturel ne se substituera pas au fuel comme source d'énergie. Cependant, il conservers au valeur relative par rapport au total des énergies consommées.

Le charbon - Dans l'avenir, le charbon sera de moins en moins utilisé en tant que source d'énergie. Aussi, le trafic tendra progressivement à disparaître sur la facade atlantique.

Les importations de charbon seront conditionnées par l'augmentation de la production d'acier. Il apparaît possible de prévoir, après 1985, la création d'une importante siderurgie sur la l'açade atlantique. Or, une siderugie d'une capacité de 7 à 8 millions de tonnes d'acier par an induit un trafic anunel de 5 millions de tonnes de charbon nécessaires pour réduire le minerai.

Mais des changements technologiques peuvent apparaître dans la production d'acier. Ainsi, le minerai de fer peut être réduit par de l'hydrogène obtenu à partir

(\*) A ce sajet, il faut noter que des permis de recherches pêtrobiens ont été récemment attribuées à des sociétés. Ils sont tocalmés sur le pourtour de la literagne, sur le plateau continental. du gaz naturel. Il s'agit de micro-sidérurgies d'une capacité de 500 000 à 1 000 000 de tonnes.

La généralisation de cette technique de production modifierait les données de la localisation de cette industrie et supprimerait l'emploi du charbon pour réduire le minerai (\*).

L'uranium - La part de l'uranium dans le total de l'énergie consommée en France ne cessera de croître dans l'avenir ; selon les prévisions de l'E.D.F., elle pourrait passer de 10 % en 1985 à près de 50 % en l'an 2000. Du fait de la décision du gouvernement français de réaliser d'importantes centrales atomiques, au Vième plan, la date de réalisation de ces prévisions risque d'être avancée.

Les importations de mineral d'uranium nécessaires pour réaliser cette production seront peu élevées, et se chifferont en dizaines de milliers de tonnes pour la France entière. Aussi, malgré l'existence de trois projets de centrales nucléaires sur la façade atlantique, le trafic portuaire induit peut être considéré comme peu important.

#### - L'industrie -

Les industries lourdes, à vocation portuaire, sont succeptibles de créer des trafics importants. Nous allons passer successivement en revue les principales branches susceptibles d'engendrer un trafic portuaire.

Siderurgie - Dans l'avenir, une part croissante de la production de l'acier sera produite dans des sidérurgies littorales. En effet, la compétitivité des productions de minerais français est de plus en plus incertaine. Dans l'avenir, certains gisements tendront à s'épuiser et certains autres ne seront pas rentables.

Les minerais importés du Tiers-monde ont une plus forte teneur et leur prix de revient tendu en France est moins élevé que celui des minerais français. Bien entendu, les pays possesseurs de minerais tendront de plus en plus à créer sur place des unités de production. Cependant, les unités de transformation devront toujours être localisées à proximité des marchés de consommation.

La production à un prix concurrentiel dest être réalisée au sein d'unités de production de 7 à 10 millions de tonnes d'acier. Une telle capacité de production depasse souvent la taille d'un marché régional. L'intérêt d'une localisation portuaire est de permettre de réexporter une partie de la production.

L'implantation en France de sidérurgies nouvelles dans l'avenir, sera fonction du coût de l'énergie, du taux

de subvention et de la volonté politique de l'Etat. Dans l'immédiat, il semble possible de créer, sur la façade atfantique, une ou deux siderurgies à l'hydrogène d'une capacité de 0,5 à l' million de tonnes. Chacune induirait un trafic portuaire de l'ordre de 1,5 millions de tonnes.

Après 1985, la population et les industries se seront accrues dans la région et il semble possible de prévoir la création d'une importante sidérurgle. Or, une unité produisant 7,5 millions de tonnes d'acier par an induirait l'importation de 10 millions de tonnes de minerais de fer, de 5 millions de tonnes de charbon et de 2,5 millions de tonnes de divers. De plus, il est raisonnable de penser que 30 % de la production sera exportée, d'où un trafic supplémentaire de 2,2 millions de tonnes.

Ainsi, l'implantation d'une importante sidérurgie induirait un trafic portuaire de l'ordre de 20 millions de tonnes par an. Si l'on ajoute celui entraîné par une minisdérurgie, 1,5 million de tonnes, on parvient à un trafic total de l'ordre de 21,5 millions de tonnes.

comprenent l'aluminium, le marganèse, le chrome, le mobylène, le titane, le vanadium, le cuivre, le zinc, le plomb, le mailiochort et le cadmium

Il ne semble pas exister de possibilités importantes en ce qui concerne la métallurgie du cuivre, du plomb et du zinc. Les usines déjà existantes en France ont la possibilité de dévelopre leur production et de satisfaire les besoins exprimés jusqu'à l'horizon 1985. Les créations d'undustries nouvelles seront réalisées à proximité des goements pour le nickel en Nouvelle-Calédonie et pour le chrome à Madagascar.

Il faut noter l'expansion rapide des besoins en vanadium, mobylène et titane, liée aux progrès de l'aéronautique. Or, cette branche d'activité est déjà bien représentée sur la façade stlantique Son développement se pourmirra par la décentralisation de la S.N.I.A.S. à Toulouse et à St.Nazaire. Aims, le manché peut entrainer la création d'une unité de production, notamment de titane.

Le développement de la dessande nationale d'aluminium permettra de créer, en France, une unité de production d'une capacité de 200 000 tennes par as. Elle indoirs un traffic portuaire de l'ordre de 510 000 tonnes par an (400 000 tennes, d'alumine ; 100 000 tonnes de brais et de colux, 10 000 tonnes de divers). Le

<sup>(\*)</sup> L'étude de le création d'une sidéeurge à l'hydrogène a fair l'abjet de recherches en Bauer Loies réalisées pur la Chambes de Communera de Namiss en 1974.

problème essentiel consiste à disposer du courant électrique à un prix concurrentiel.

De plus, on peut penser à une unité de production d'alumine de 400 000 tonnes par an: Elle nécessiterait l'importation de 1 000 000 de tonnes de bauxite et de 54 000 tonnes de soude caustique, d'où un trafic total de 1 054 000 tonnes.

Première transformation de métaux - Cette branche comprend la première transformation des métaux, la fonderie, la grosse chaudromerie, la construction de matériel et de machines, la construction navale et l'aéronautione.

La création d'unités nouvelles dans la première transformation de métaux est liée principalement à la création d'une sidérurgie ou d'une usine d'aluminium. Il est possible de créer deux unités importantes et concurrentielles : une de mécanique lourde, l'autre de chaudronnerie lourde. Leur création peut donner naissance à l'exportation, à un trafie de pièces de gros calibres. Le trafie induit peut être de l'ordre de 50 000 tonnes par an

La façade aflantique dispose d'espace et de maind'œuvre, bon nombre d'autres sites sont saturés. Il semble possible d'envisager la création de trois usines d'automobiles. Certaines comme Ford peuvent entrainer un trafic on négligeable de pièces détachées à l'importation. Les automobiles peuvent être exportées.

Scion le rapport Litton, le trafic maritime sera multiplié par cinq dans le monde d'ici l'an 2000. Il en résultera une expansion des flottes et de la construction nuvale. Il en résultera le développement de trafics nouveaux, comme l'importation de tôle, à titre d'exemple, les chantiers de l'Atlantique achêtent 300 000 tonnes de tôles par le trafic nouveaux.

Si l'usine d'aluminium se ctée sur la façade, elle deveait induire une unité de transformation d'une capacité de 200 000 tonnes par an. Les productions de cette usine pourraient être, en partie, exportées.

Chimie - Le secteur de la chimie connaîtra dans l'avenir, un taux d'expansion élevé. L'implantation de raffineries, à proximité d'un port, permet d'importer du pêtrole brat et d'exporter une partie des produis finis. Il faut une capacité de raffinage de l'ordre de 12 milions de tonnes par an pour rentabiliser un steamcracking.

Le steam-cracking permet de créer une industrie pétrochimique complète. Elle suppose d'importantes réserves d'eau et d'espace. Mais les décisions de localisation de complexes pétrochimiques ne dépendent pas seulement de critéres techniques et économiques. Ils résultent souvent d'une décision politique en matière d'énergie et de port.

1.6s prévisions de trafic pétroller sur la façade atrique: 59 millions de tonnes en 1985 et 100 mililions de tonnes en 1'an 2000, sont importantes. Elles correspondent à la création, d'ici 1985, de six raffinences nouvelles de 5 millions de tonnes. Déjà, quatre projets se dessinent.

Une telle capacité de raffinage justifie la création de plusieurs complexes pétrochimiques. Nous en retiendrons deux d'îci 1985 et d'autres après cette date. A l'exportation, les raffineries exportent une partie non négligeable de produits transformés et des produits chimiques d'une grande valeur.

La simple application de coefficient actuel d'exportation de produits raffinés par rapport aux importations de bust, aux prévisions de trafic pétrolier de 1985, donne un trafic de 13 millions de tonnes et de 20 millions de tonnes en l'an 2000.

Engrais - Dans l'avenir, la façade atlantique développera son trafic d'engrais tant à l'exportation qu'à l'importation. En effet, les normes de consommation d'engrais à l'hectare sont moins élevés que pour les autres régions agricoles françaises. Par ailleurs, l'industrialisation de l'agriculture entrainera une consommation accrue d'engrais.

D'ici 1985, il faut envisager le doublement de la production d'engrais en France. Si l'on applique cette norme à la façade atlantique, on obtient un trafic total de 4 millions de tonnes en 1985 (\*).

Aussi, il semble raisonnable d'envisager la création de deux ou trois complexes d'engrais polyvalents d'une capacité de 300 à 600 000 tonnes par an.

Industries de consommation - Certaines industries de consommation peuvent avoir une certaine incidence sur le trafic portuaire. Il s'agit des industries du bois, du papier carton, du textile, de l'habillement, du cuir, du verre, du ciment, des industries agricoles et alimentaires.

Un certain nombre de projets se dessinent, dans certains secteurs, sur la façade atlantique. Dans l'avenir, le bois sera concurrence par le plastique. Cependant, la

#### TABLEAU nº 7

### SYNTHESE DES PREVISIONS DU TRAFIC PORTUAIRE SUR LA FACADE ATLANTIQUE (millions de tonnes)

The same of the sa	1908	1969	1975	1985	1990	2000
PREVISIONS INTERNATIONALES	100					
(Rapport LITTON)	4500					1000
Scénacio spontané	26			48		95
Scenario volontaire	26	1000		59		127
Scénario extrême	26	1000		73		177
PREVISIONS DE LA C.E.E. (Rapport REGUL)	26	3.000	100	A PARTY	200	200
PREVISIONS VIème PLAN	26		46		133	100
EXTRAPOLATION DES TENDANCES PASSEES	1000		10000	The Park		1
Selon une progression arithmétique	26			46		66
Selon une progression géométrique	26			- 81		327
BESGINS DE L'ARRIERE PAYS		G = 53	177		HATE.	
- Energie						
Petrole		14		90		100
Gaz naturel						7
Charbon		0.6				5
- Industrie						
Sidérurgie		0.5		2		16
Aliminium				1.5		1,5
Mécanique, chaudronnerie lourde				0,1		0,5
Chimie		3.5		13		20
Engrais		2		4		6
Dois		1,2		2		3
Papier carton		0.4		0,5		0,6
Verre						0,5
Ciment		0,2		1985		0,7
Aliment de hétail		0.5		0,7		
- Autres traffes		15.5		10		185
TOTAL		29		34		177

consommation de bois en France continuera de progresser, entrainant un développement des importations, notamment de bois exotiques. Il existe trois projeta d'industries transformant le bois sur la façade stantique. A raison de 150 000 tonnes de trafic par projet, ess industries induiront un trafic de l'ordre de 500 000 tonnes agra sur

Les importations de matières premières nécessaire à la fabrication du papier et du carton progresseront dans l'avenir, du fait des progrès de l'instruction, di développement du secteur tertaire et des besoins acces en emballags. Il en résultera une progresson de la conscumation.

Il existe, sur la façade atlantique, deux projeti d'industries fabricant du pupier cartion, d'une capacita de 150 000 tomies par au. A raison de 50 000 tomies par projet, ces unités industrieit un traffic de 100 000 tomies par an.

<sup>(\*)</sup> La priorité donnée actuellement à l'élevage dans les régions façade attantique, si elle est maintenue, tendra à fremer les consummations d'engrais.

Il est possible de prévoir la création de deux ci-menteries à base de clinker sur la façade. Le trafic pré-visible par unité de 200 000 tonnes à l'importation contre 300 000 tonnes à l'exportation. Il en résulte un trafic total de 500 000 tonnes par an.

Le développement de l'industrialisation de l'agri-culture entraînera une consommation plus forte d'ali-ments du bétail. Aussi, il sera possible de créer plusieurs unités correspondant à un trafic de 500 000 tonnes à l'importation:

De plus, on peut envisager la création d'une unité de transformation du café et du cacao : elle induira un trafic de 15 000 tonnes par an. Enfin, on peut envisager de créer deux unités de fabrication de semoule, pâtes, biscottes et biscuits, à partir de blé dur importé. Elles induiront un trafic de 100 000 tonnes par an.

A côté du trafic énergétique et du trafic indus-triel, d'autres formes de trafic existent. Il faut essayer de prévoir teur évolution.

#### - Les autres trafics

Les autres trafics portuaires comprennent l'en-semble des marchandises qui transitent par un port et sont redistribuées, sans donner lieu à un acte de trans-formation à l'intérieur de ce port. Ainsi, le terme eautres trafics» comprend notamment le trafic commercial et le transit de divers.

Dans l'avenir, nous faisons l'hypothèse que leur accroissement moyen annuel sera proportionnel au taux de croissance du P.I.B., soit 5 % par an.

Aussi, en appliquant ce taux de croissance, on passe de 5,5 millions de tonnes en 1969 à 10 millions de tonnes en 1985 et 15 millions de tonnes en 1'an 2000.

Si l'on additionne les diverses sources de trafic :

- énergétique ;
   industriel ;
- et autres trafics ;
- on parvient, par cette méthode, à un trafic total de 177 millions de tonnes en l'an 2000.

Différentes méthodes ont été utilisées afin d'es-sayer de définir, dans l'avenir, le volume des échanges extérieurs et celui du trafic portuaire de la façade. Il reste maintenant à d'resser un tableau d'ensemble des résultats obtenus et à apprécier leur degré de conver-

#### 4 - Synthèse des prévisions

Dans le tableau 7 sont confrontés les résultats obtenus par les diverses méthodes de prévision du trafic portuaire. Dans l'ensemble les résultats obtenus sont relativement convregents : en l'an 2000, le trafic total de la façade atlantique devrait es situer entre 150 et 200 millions de tonnes. En effet, nous écartons les résultats proposés par l'extrapolation des tendances qui ne peuvent être défendus économiquement et de même, nous ne tenons pas compte du socénario spontanés, qui reflère le maintien du rythme de développement actuel sans possible accelération, ce qui constitue une hypothèse non satisfaisante. non satisfaisante

TABLEAU nº 8

TRAFIC TOTAL DE LA FACADE ATLANTIQUE RESULTATS RECENTS ET PREVISIONS

	Tonnages en millions de tonnes	Indice (100 = 1968)	Taux de croissance annuel
1962	20	75	4.%
1968	26	100	10 %
1972	39	150	6.%
1985	80	300	5 %
2000	160	600	1 277

En adoptant les résultats de la demière méthode (à partir des besoins de l'artière-pays), qui nous paraît la plus logique, on peut admettre que le reffe passerait de 26 millions de tonnes en 1868 a 80 millions en 1985 et dépasserait 160 millions en 180200 (tableau 8). Une telle évolution implique un taux de croissance annuel du trafic de 7 % entre 1968 et 1985 puis de 5 % entre 1985 et l'an 2000. Entre 1968 et 1972, des circonstances três favorables ont déjà occasionné une rapide progression du trafic de la façade atlantque (+10 %). Ce résultat montre que l'accroissement du trafic prévu pour la fin du siècle n'est pas démesuré ni hors de portée ; un taux annuel de croissance de 6 %, inférieur à cetti un taux annuel de croissance de 6 % inférieur à cetti constaté dans les années récentes, permettrait d'atteindre 80 millions de tonnes de trafic en 1985.

Si on ventile les résultats au niveau des différents ports de la façade, il semble raisonnable d'envisager en l'an 2000 deux ports d'un trafic supérieur à 50 millions de tonnes (Bordeaux et Nantes - St-Nazaire), deux ports

d'un trafic de 10 à 15 millions de tonnes (Brest et La Rochelle) et deux ports d'un trafic de 5 à 10 millions de tonnes largement composé de cabotage (Bayonne et

#### CONCLUSION

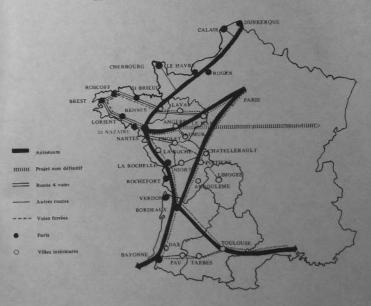
La façade atlantique a des possibilités importantes de développement au plan portunire. Toutefois, son infrastructure présente certaines insuffisances par rapport aux exigences de son développement. Un décollage économique de la façade atlantique serait facilité par la réalisation d'un certain nombre d'équipements structurants permi lesquels on peut citer:

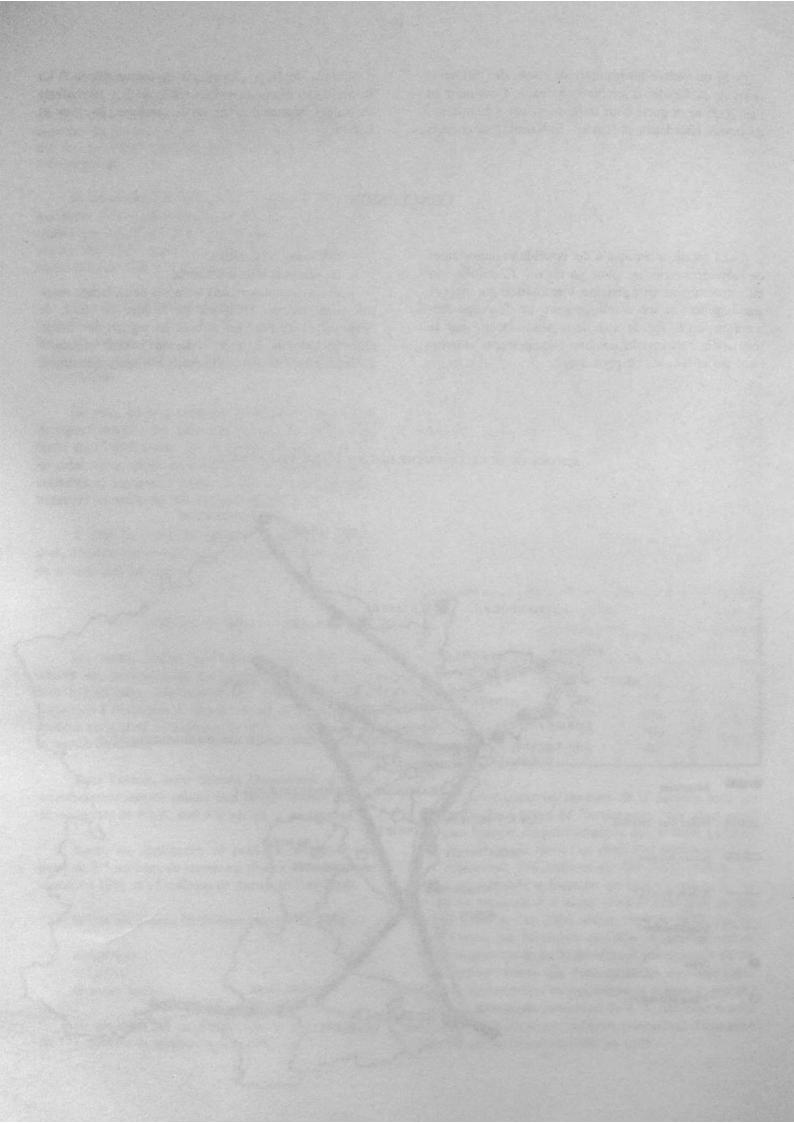
- des zones industrielles

  un aéroport transcontinental

  des autoroutes reliant les ports de la façade entre
  eux, ainsi qu'avec les ports de la Mer du Nord, de
  l'Espagne et du Portugal et avec les régions de l'Est et
  l'Europe Centrale. La carte ci-dessous résume les projets
  d'infrastructure de transport relatifs à la façade atlantique.

SCHEMA DU DEVELOPPEMENT DE LA FACADE ATLANTIQUE





### L'endettement des agriculteurs en Ille et Vilaine (Ire partie)

### par Yves LEON et Pierre RAINELLI

### avec la collaboration technique de Christian CHESNIER et Chantal GUERRIER

I.N.R.A. - Station d'Économie Rurale de Rennes

#### INTRODUCTION

L'insertion de l'agriculture dans le monde économique et social moderne se traduit par un recours accru aux services des institutions financières. Et ceci est vrai aussi bien pour les institutions traditionnelles du monde agricole (notaires et plus récemment Crédit Agricole) que pour le système bancaire à vocation générale dans certaines zones.

En effet, on constate une accélération de l'accumulation du capital dans cette branche en raison de la substitution marquée du capital au travail, et du développement de techniques exigeantes en matière d'équipements, de bâtiments... D'autre part, la course au foncier est source d'endettement très important. Course liée à la recherche de nouvelles terres pour rentabiliser un matériel coûteux, généralement peu utilisé, ou course due au souci de contrôler

cet outil de production qu'est le sol quand le fermier en place voit mettre en vente l'exploitation qu'il cultive.

Sur un autre plan, l'effet de démonstration jouant, on assiste à un accroissement des dépenses de consommation. Les agriculteurs tendent à abandonner leur frugalité traditionnelle. Les jeunes qui veulent bénéficier d'un mode de vie comparable à celui des autres catégories socio-professionnelles, les femmes qui désirent des conditions de vie meilleures que celles qu'ont connues leur mère et un logement moins fruste, tant cela concourt à rendre l'appel au crédit souvent inévitable compte tenu des ressources insuffisantes des ménages. Par ailleurs, la barrière psychologique qui existait autrefois et qui donnait à l'endettement un caractère quasi-infamant a pratiquement disparu.

Ainsi se révèle-t-il important de saisir ce recours aux moyens de financement extemes, et d'en mesurer l'évolution. Déjà divers travaux ont été entrepris dans cette voie sur la base d'enquêtes directes auprès des agriculteurs (\*). Mais cette approche se révèle décevante si l'on fait appel uniquement à la mémoire des intéressés, car trop de choses sont omises ou même ne sont pas connues des exploitants. Aussi doit-on, pour cerner de plus près la réalité des choses, procéder à des enquêtes répétitives avec remplissage de documents par les intéressés, donc à une méthode lourde et coûteuse.

Nous avons tenté ici une autre approche, à caractère indirect. Nous avons procédé à une enquête auprès des intermédiaires financiers en contact avec l'agriculture en leur demandant de remplir pour la période allant de 1963 à 1969 un questionnaire assez léger pour un échantillon représentatif d'agriculteurs localisés en Ille & Vilaine.

L'avantage de cette procédure, outre son faible coût est la possibilité d'avoir pour un individu des renseignements sur plusieurs années, ce qui est pratiquement impossible par enquéte directe, à moins de recommencer chaque année. D'autre part les renseignements ainsi obtenus sont relativement précis. En effet, il est assez rare que les intéresés puissent dire à quel taux lis ont effectué leurs emprunts, et comment se décomposent leurs annuités de remboursement en capital et intéreix.

En contre-partie, on est bien sur dépendant de la bonne volonté ou de la disponibilité en statistiques des institutions financières. Par ailleurs, il n'est pas si aisé pour un établissement bancière de retrouver les comptes d'un client pour lequel on a fourni des coordonnées qui ne sont pas toujours précises. Enfin, par sa nature même ce type d'enquête ne peut pas saisir les relations financières entretenues par les agriculteurs avec des particuliers, ou avec les entreprises avec lesquelles ils sont en rapport. Pour des raisons pratiques, les notaires n'ont pas été inclus dans la liste des intermédiaires financiers.

Nous tenons ici à remercier tous ceux qui nous ont aidé dans les divers organismes bancaires en facilitant ce travail. Nous voudrions aussi remercier le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture qui nous a aidé dans la constitution de l'échantillon.

Après une brève présentation des caractéristique de l'échantillon, nous étudierons l'influence de la surface, de l'âge et de la localisation des exploitations. Nous terminerons sur l'étude plus particulière des exploitations endettées et de celles dépourvues de tout encours.

#### - Présentation de l'échantillon -

Les modalités ayant prévalu à la constitution de l'échantillon sont présentées endétail dans une annexe. Nous nous contenterons de préciser certains points.

Certaines exploitations ont été exclues du champ de l'enquête : il s'agit des unités où soit le chef, soit son conjoint a une activité extérieure rémunérée plus importante que l'activité proprement agricole. Estimant que ces demiètes avaient des problèmes de financement de nature différente, puisque l'agriculture a pour elles un caractère secondaire, nous avons préfèré concentrer nos efforts sur l'étude de la masse des exploitations.

A partir de l'enquête communautaire de 1967 nous avons procédé au tirage de l'échantillon en classant les exploitations d'Ille & Vilaine selon leur localisation en G.R.A. (Groupes de Régions Agricoles) et en distinguant communes rurales et communes urbaines. Pour obtenir une bonne représentativité de l'échantillon pour la surface agricole utile, une stratification selon la taille a été effectuée. Le taux de sondage final est de 1/120 pour les exploitations appartenant aux communes rurales et de 1/60 pour celles des communes urbaines.

Dans le tableau A se trouvent présentées suivant une stratification par classe de surface les principales caractéristiques des exploitations constituant notre échan-

TABLEAU A

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE L'ECHANTILLON CLASSEES PAR STRATES DE SURFACE

	Nombre d'unités	THE STATE OF THE PARTY OF THE P	Surface en faire-valoir direct	% surface en FVD	Age
moins 5 ha	79	2,41	1,38	57,3	60 ans
5 - 10 ha	70	7,55	3,08	40,8	50 ans
10 - 20 ha	113	14,38	3,99	34.7	47 ans
plus de 20 ha	66	28,69	8,51	29.7	43 ans

Le tableau A permet de voir que l'on a affaire à une population où prédominent les petites exploitations. Celles-ci ont une proportion moyenne de leur surface en

faire-valoir direct, proportion qui décroît d'ailleurs très régulièrement quand la taille des exploitations augmente, alors que l'âge moyen des exploitants tend à diminuer. Les petites surfaces correspondent plutôt à des exploitants âgés cultivant des terres dont l'essentiel leur appartient.

Le tableau B donne ces mêmes caractéristiques pour les exploitations classées en strates d'âge.

#### TABLEAU B

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE L'ECHANTILLON CLASSEES PAR STRATES D'AGE

	Nombre d'unités	Surface movenne (ha)	Surface en fairevaloir direct	% merface	Age moyen
moins de 35	54	18,79	4,18	21,8	31
35-50 ans	102	14,93	5,37	36,0	42
51-65 ans	131	10,90	4,34	39,8	58
plus de 65	41	6,39	2,51	39,3	69

Le tableau B confirme les indications du tableau précédent dans leur ligne générale : les exploitants agés ont de petites surfaces dont la part en faire-valoir direct est plus importante que celle des jeunes. Mais on notera que le lien entre proportion de la surface en faire-valoir direct et àge est moins étroit que celui apparu entre cette même part et la surface. En effet, les exploitants les plus agés (ceux ayant plus de 65 ans) ont une part de leur superficie en faire-valoir direct inférieure à celle des agriculteurs de 51 à 65 ans.

Geci nous indique a priori que la variable âge a une action plus complexe que la variable surface.

#### - Présentation générale des résultats -

Dans cette présentation générale des résultats de l'enquête, il s'agit de caractériser globalement l'endettement des agriculteurs d'Ille & Vilaine et de voir son évolution entre 1963 et 1969. Pour cela, nous examinerons successivement le montant de l'encours et celui des remboursements annuels, puis la nature des prêts et leur objet.

#### TABLEAU no 1

MONTANT DE L'ENCOURS TOTAL EN 1 000 F ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION 1963 - 1969

	Encours		Indice	Moyen et	Part on 5 du moven et long term	
	Total	Par exploitation	100 en 1963	Total	100 en 1963	dans le total
1963	148 599,0	3,967	100	146 249,4	100	98,4
1964	187 680,8	5,005	126	183 410,0	125	97.7
1965	229 403.4	6,117	154	224 419,2	153	97,8
1966	306 548,4	8,174	206	301 110,0	205	98,2
1967	384 303,6	10,248	259	360 280,8	246	93.7
1968	460 057.2	12,268	310	414 529,2	283	90,1
1969	477 245,4	12,726	321	425 275,8	291	89.1

<sup>(\*)</sup> BRANGEON - LEON - RAINELLI : «Résultats d'une enqués sur le financement en 1965 des exploitations agrécoles d'île Vilaine et d'Eure à Loir » - INRA - CREP - Décembre 1969, 98 p

TABLEAU no 2

### MONTANT DES REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS

	Remboursement en expitat (en 1 000 F)				Rapport on % intérêts + capital	Capital + intéréss par
	Total	Base 100 en 1963	Total	Base 100 en 1963	MT + LT	exploitation ien Fj
1963	14.791,8	100	18 714,4	100	13,2 %	394
1964	21 943.2	148	27.527,4	148	16,0 %	585
1965	33 476,4	226	40 905,6	219	18,3 %	893
1966	43 336,6	286	51 464,4	275	17.5 %	1 129
1967	49.901,4	337	62 185,2	332	17,3 %	1 331
1968	63 220,8	427	77 151,0	412	18,0 %	1.686
1969	75 615,0	511	92 433.0	494	21,7 %	2 016

### 1 - EVOLUTION DE L'ENCOURS ET DES REMBOURSE-MENTS ANNUELS

#### a) L'encours

La détermination de l'encours total des exploi-tants pour lesquels on a obtenu des renseignements ne pose pas de problèmes particuliers. Il s'agit du capital du pour l'ensemble des préts à long terme, moyen terme et court terme, au 31 décembre de chaque année. Les ouvertures de crédit sont comprises dans les prêts à court terme. Notons cependant que pour ces demiers on ne possède pas les résultats de l'année 1963.

Dans le tableau I nous avoru fait figurer les va-leurs globales, après extrapolation, pour l'encours total année par année (ensemble des exploitations, y compris les non endettées). On a également indiqué l'importance relative du moyen et long terme par rappoirt au total, anns que l'encours total moyen par exploitation (moyen-per profilére). ne pondérée).

Le tableau 1 met en évidence une multiplica-tion par 3,2 de l'éndettement en francs courants entre 1963 et 1969. Il apparaît également que cet accousse-ment est accompagné d'une modification du rapport entre long et moyen terme d'une part et court terme d'autre part. Cette modification est surtout annoble à partir de l'ên<sup>3</sup>. Avant crite d'aire coutt terme et ouver-ture de crédit ne représentent que 1 à 2.% du total, alors qu'après 1967, cette proportion atteint 10 % Si l'on suit la seule évolution du moyen et long terme on constate la multiplication par 2,9 du total de l'escousa. Che enregistre des selustas identiques pour un groupe d'exploitations survive en gestion par le Certre de Gestion d'îlle & Villaine depuis 1963, que noss avons étudiées par ailleun (\*).

L'endettement total de l'année 1969 correspond à un chiffre de 1 080 F à l'hectare environ. Ceci est relativement faible comparé aux exploitations de gestion que nous avons observées. Ces demières, qui ont fait un très gros effort d'investissement sont 5 fois pius endettées à l'hectare que celles de notre échantillon. Mais ce demiere, représentatif de l'ensemble de l'agriculture d'îlle & Vilaine, comprend aussi bien des exploitations endettées que d'autres n'ayant pas recours au crédit.

Une évaluation intéressante de l'importance rela-tive de l'endettement nous est fournie par le rapport en-tre encours total et revenu. Comme élément d'apprécla-tion du revenu nous avons retenu le Résultat Brut d'Exnon du revenu nous avons reteni le Résultat Brut d'Ex-ploitation (R.B.E.) tel qu'on a pu l'évaluer lors de précé-dents travaux de comptabilité régionale (\*\*). Aimsi, ce rapport qui se situait à 2,2,9 % en 1963 est passé à 63,4 % en 1968, ce qui montre bien un accroissement des dettes beaucoup plus rapide que l'augmentation du revenu de l'agriculture.

#### b) Charges de rembo

L'évaluation des remboursements est assez délicate. En effet, si l'on connaît le montant des remboursements pour l'ensemble des prêts d'une durée supérieure à un

an, on ignore à combien ces montants s'élèvent pour les prêts de moins d'un an, ainsi que pour les ouvertures de crédit. Les éléments dont on dispose tant sur le montant du capital que des intérêts versés chaque année ont donc un caractère partiel. Ces éléments figurent dans le tableau 2

Le tableau 2 indique une évolution des rembour-sements en capital très rapide puisque la masse totale est multipliée par 5,1 entre 1963 et 1969. L'ensemble capital + intérêts progresse moins vite (multiplication par 4,9) marquant ainsi un accroissement plus fort des charges de remboursement en capital par rapport aux intérêts. Ceci s'explique par un raccourissement de la durée des prêts, particulièrement sensible lorsqu'on rap-proche l'évolution de l'encours à moyen et long terme de celle du versement annuel en capital (dans un cas multiplication par 3,0 - tableau 1 - dans l'autre par 5,1).

Il convient de remarquer que la proportion rem-boursement en capital et intérêts sur encours à moyen et long terme est du même ordre (16 à 18 %) sur toute la période 1964-1968. Seules les années extrémes se différencient. 1963 avec un capport très faible de l'or-dre de 13 % et 1969 avec une proportion de près de 22 %. Cest nous permet de voir que les modifications dans la darée des prêts ont eu lieu agrès 1968, à la suite des restrictions de crédit

#### 2 - CARACTERISTIQUES DES PRETS

#### a) Durée

Compte tenu des évolutions constatées psécédemment, on a retenu la structure de l'encours à moyen et long terme selon la durée des prêts et selon leur destination pour les années 1965, 1967 et 1968. Le tabliera nº 4 retrace les changements en pouvecentage dans la durée des prêts en retenant comme clauses de 2 à moins de 5 ans, de 5 à moins de 10 ans et de 10 ans et plus.

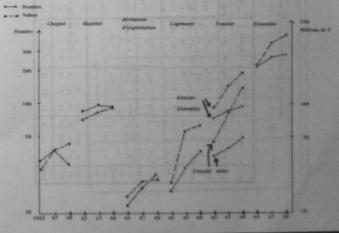
#### TABLEAU 10 4

### EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES PRETS SELON LEUR DURLE (EN POURCENT DE L'ENCOURS À MOYEN ET LONG TERME)

Durée des préts	1993	2947	2968
Prêta entre 2 et maine de 5 ses Prêta entre 5 et maine de 16 ans Prêta de plus de 10 ans	18,2 32,9 50,6	11,8 38,3 49,7	38.3 38.6
	100	100	200

#### FIGURE 4

### EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE ET DE LA VALEUR DES DIVERS TYPES D'ENCOURS DE 1965 À 1965 SELON LEUR DESTRATION



<sup>(\*)</sup> LEON (Yves), RAIRELLI (Piere) : Les diglicultes de Si-nancomoré des agricultes et analysées à raiver l'étade d'un grae-pe d'asplottants soites en gestion de 1967 à 1973. A parière dans Norois.

(\*) BRANCE/OR RAINELLI : Les Compass de production et d'applottants de la bennée agricule bostonnes. INNA Sinche d'Exinancie (Bennée de Bennes, Dévis Travas de rethanties d'a Exinancie (Ben. ) 184 et ALIRET MENICOLO «Ellade de comptabilité régionaire. Sindes d'Exinancies Bursin d'a sa papier per 1962. Siche Romans, De Con a suggession per libre à Valor-orge hancitait en suivan 20.4 % de Riil dy la firetiges emisse.

TABLEAU nº 6

#### PRETS EN COURS SELON LEUR OBJET EN 1965, 1967 ET 1969

			Nombre	de prêts			31		Valeur :	totale		500		Me	ontant de c	haque pre	it	
	19	16.5	19	67	19	69	196	5.5	196	7	196	9	196	5	196	7	196	59
	п	indice	п	indice	n	indice	1 000 F	indice	1 000 F	indice	1 000 F	indice	F	indice	F	indice	F	indic
Foncier *	66			883					1									
- sens large	73	100	85	116	94	129	90 507	100	147 846	163	191 831	212	10 332	100	14 495	140	17 006	164
- sens strict	33	100	39	118	49	148	44 415	100	81 260	183	139 258	314	11 200	100	17 400	150	23 700	21:
Bâtiments	12	100	17	141	22	183	14 580	100	19 681	135	20 508	140	10 125	100	9 647	95	7 768	7
Logement	16	100	26	163	36	275	18 983	100	56 007	295	63 511	335	9 887	100	17 951	182	14 702	14
Cheptel	30	100	37	123	28	93	25 278	100	37 711	149	42 503	168	7 022	100	8 493	121	12 650	18
Matériel	84	100	96	114	92	110	69 973	100	82 274	118	91 156	130	6 942	100	7 142	103	8 257	11
125 20								10.00										
Ensemble	221	100	271	123	283	128	224 868	100	360 153	161	43,2 662	188	8 479	100	11 075	131	12 475	14

La rubrique foncier au sens large inclut les éléments relatifs aux acquisitions foncières, à l'exercice du droit de préemption augmentés des prêts de première installation ainsi que des Prêts aux Jessus Agriculteurs (P.J.A.). Les deux première éléments constituent la rubrique foncier au sens strict.

Il est assez remarquable de constater la stabilité de la part des prêts à long terme, à plus de 10 ans, puisqu'ils oscillent autour de 50 %. Par contre, il apparaît une substitution entre prêts de moins de 5 ans et prêts entre 5 et 10 ans, au profit de ces derniers, ce qui viendrait à l'encontre de l'idée précédemment admise sur le raccourcissement de la durée des prêts.

Une analyse plus fine montre en réalité l'existence de trois types dominants de prêts, si l'on se réfère toujours à leur durée (tableau 5) :

- ceux proches du court terme : entre 2 et 3 ans.
   ceux correspondant au moyen terme : 4 à 7 ans inclus.
- less se se les s

S'il y a bien eu diminution de la longueur des emprunts consentis, celle-ci a eu lleu à l'intérieur des bornes précédemment définies (2 à 5 ans ; 5 à 10 ans ; 10 ans et plus). Ainsi le tableau 5 concernant le nombre de prêts en fonction de leur objet et de leur durée montre que si les engagements à 2 ou 3 ans ont plutôt fendance à augmenter entre 1965 et 1969, les prêts d'une durée de 4 ans diminuent très fortement (de 43 en 1965 à 23 en 1969).

De même dans la catégorie des 5 à moins de 10 aou voit que l'augmentation du nombre de prêts la plus importante concerne ceux de 5 ans (de 53 à 90) alors que ceux de 9 ans passent de 19 à 27.

Cette évolution vers une diminution de la longueur des engagements, reflet d'une politique visant à adapter la durée des encours à la durée de vie des biens d'équipements, est manifeste pour les tracteurs. Alors qu'au début des années 60 on prétait encore sur 9 ans et même 11 ans pour acquérir ce type de matériel on voit se gonfler en fin de période les prêts sur 5 ans, au détriment aussi de ceux sur 4 ans d'ailleurs.

La diminution de la part relative en valeur des crédits de 2 à 5 ans entre 1965 et 1969 (de 16,5 % à 10,2 %) est à rapprocher de l'augmentation de la fraction du court terme dans l'encours total entre ces deux dates (tableau 1 où le moyen et long terme passent de 98 % du total en 1965 à 88 % en 1969).

#### d) Destination

Dans le tableau 6, qui reprend un certain nombre d'éléments du tableau précédent, on a fait figurer par grande rubrique (foncier, bâtiments d'exploitation, logement ...) le nombre de prêts en cours, leur valeur totale, ainsi que le montant moyen de chacun d'entre eux. Dans la figure 1 les chiffres relatifs au nombre de prêts et à leur valeur totale sont traduits sous forme d'un graphique avec les ordonnées logarithmiques.

L'exament du tableau 6 met en évidence de manière schématique deux faits. D'une part il y a socroissement important des engagements concemnt le logement et le foncier au sens strict. D'autre part, les prêts relatifs au matériel, aux bâtiments d'exploitation, et au cheptel sont caractérisés par un certain tassement. Le tableau 7 donnant l'évolution en pourcentage de la valeur totale de l'endettement, selon la destination des prêts souligne encore mieux ces faits.

TABLEAU nº 7

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES PRETS SELON LEUR OBJET (EN POURCENT DE L'ENCOURS TOTAL) 1965 - 1967 - 1969

Divers et non précisé	2,5	4,6	3,3
Matériel	31,1	22,8	21,5
Cheptel	11,3	10,5	10,1
Logement d'exploit.	8,4	15,5	15,0
Foncier (*) Bätiments d'exploit	40,2 6,5 46,7	41.1 5,5 46,6	45,3 4,8 50,1
			46.33
Objet des prêts	1965	1967	1969

(\*) Outre des achats de (erre et agrandissements d'exploitation, on a mis dans cette rubrique les prêts concernant la première installation, l'exercice du droit de préemption, ainsi que les prêts aux jeunes agréculteurs (P.J.A.).

Ainsi, on voit que la part de l'encours relative au logement de l'exploitant a presque doublé entre 1965 et 1969 (de 8,4 % du total à 15,0 %). A l'inverse, le poste matériel qui représente plus de 31 % en 1965 diminue très sensiblement en 1967 (22,8 %), et se trouve à 21,5 % en 1969. Toutefois, parmi les types de prêts en augmentation on constate des évolutions divergentes.

Pour le logement, les prêts voient leur nombre multiplié par 2,7 entre 1965 et 1969 alors que leur valeur totale est multipliée par 3,3 D'où une augmentation relativement faible du montant de chaque encours, encore que l'on enregistre une valeur moyenne très élevée en 1967 (17 951 F soit le chiffre le plus fort à cette date, plus que le foncier au sens strict). Par contre, le foncier au sens strict et caractérisé par un faible accroissement du nombre de prêts (variation de 1 à 1,5 entre

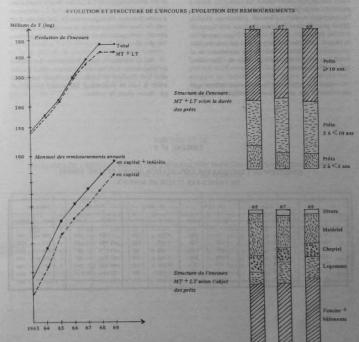
1965 et 1969), mais une importante augmentation de la valeur totale (1 à 3,1) et donc du montant moyen. Entre 1965 et 1967 la valeur de chaque prêt est multipliée par 2,1 conduisant au chiffre de 23 700 F en 1969.

De même pour la deuxième catégorie, en stagnation, (matériel, bătiments, cheptel), on peut distinguer plusieurs cas : La rubrique bătiments d'exploitation, caractérisée par un nombre de prêts fortement croissant (de 12 à 22) voit son total en francs croître faiblement et stagner entre 1967 et 1965 tandis que la valeur moyenne de l'encours est décroissante, cas unique. L'effet des restrictions de crédits intervenues à la fin de la période étudiée semble avoir joué un rôle dans ceté évolution, les agriculteurs préférant probablement à ce moment-là consacrer leurs possibilités de crédit à l'acquisition de terre. Pour ce qui est du poste matériel la stagnation est nette aussi bien pour le nombre de prêts, le plus important avec le foncier, que pour la valeur totale et le montant moyen. Le cas du cheptel est différent puisque la diminution entre 1965 et 1969 du nombre des engagements (après une fausse en 1967) à accompagne d'une augmentation de la valeur totale ainsi que du montant de l'encours moyen.

Au total if convient de retenir que le financement des biens immeubles (terres, bâtiments d'exploitation, logement) immobilise en 1969 près des deux tiers des crédits dont disposent les agriculteurs, ceci alors que la durée des prêts a tendance à se réduire. D'où l'accroissement des charges de remboursement.

Dans la représentation graphique de la figure 2 nous avons reproduit un certain nombre d'éléments complétant les informations données dans la figure 1.

FIGURE 2



#### I - L'INFLUENCE DU FACTEUR TAILLE DES EXPLOITATIONS

Nous examinerons successivement l'influence du facteur taille sur le remboursement et sur l'objet et la durée des prêts.

#### - L'encours -

Reprenant les classes de surface utilisées lors de la stratification de l'échantillon, nous avons calcule dans le tableau 8 l'évolution de l'endettement moyen par exploitation en considérant aussi bien les unités endettées, que les non endettées. Dans ce tableau figurent seulement les résultats pour le moyen et le long terme.

Pour ce qui est de la valeur absolue par exploitation, les écarts entre classes de surface sont considérables (de 1 à 5,6 entre les extrêmes en 1963 et de 1 à 55 en 1968, puis de 1 à 39 en 1969). La taille seule des exploitations ne suffit pas à expliquer les différences, car l'endettement ramene à l'hectare s'élevait en 1967 à 220 F pour la classe de moins de 5 ha 430 F pour 5 à 10 ha, 700 F pour 10 à 20 ha et 920 F pour la tranche de plus de 20 ha. Soit un rapport de 1 à 4 pour les classes extrêmes! D'autres éléments tels importance de la famille, système d'exploitation, mode de faire-valoir, âge, ... interviennent. interviennent

Ainsi l'évolution de l'endettement montre que contrairement aux autres classes de surface, la catégorie

des moins de 5 ha voit son encours baisser entre le début et la fin de la période, même a le minimum se situe aux alentours de 1967-1968. Ce très faible endettement, en baisse continue de surcroit peut s'expliquer par la prédominance des exploitants âgés dans les petites tailles d'exploitations. Ceux-ci, bien évidemment ne sont pas enclins à contracter des emprunts nouveaux d'un montant élevé quand les prêts antérieurs se terminent.

Compte tenu des restrictions monétaires interve-nues à la fin de la période étudiée, on constate un mou-vement croissant des dettes au cours du temps pour les exploitations de plus de 5 ha. Le mouvement est d'au-tant plus rapide que la taille des exploitations est im-portante. Ainsi, pour la catégorie de 5 à 10 ha l'encours moyen varie de 1 à 1,8 entre le début et la fin de la période. Dans la catégorie de 10 à 20 ha, l'augmentation se fait dans le rapport de 1 à 2,3-2,4. Pour la tranche au-delà de 20 ha l'endettement varie de 1 à 4,3. En valeur absolue, l'encours des exploitations les plus grandes était prês de deux fois supérieur à la moyenne en début de période, alors qu'en fin de période, il est presque trois fois plus élevé. fois plus élevé.

Cette évolution conduit à concentrer les moyens de financement dans les exploitations les plus grandes ainsi que l'indique le tableau 9 oû figure année par année la part en pourcentage des encours immobilisés par chaque classe de surface.

TABLEAU nº 8

#### EVOLUTION DE L'ENCOURS PAR EXPLOITATION (MOYEN ET LONG TERME) EN FRANCS PAR CLASSE DE SURFACE

	< 51	vir.	3 - 10	ha	70 - 20	0 ha	>20	ha	Ensemble	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	/ndice
ULIES		100	1 770	100	4 767	100	7 669	100	3 900	100
1963	1 372			92	5 905	124	10 942	143	4 891	125
1964	1 253	91	1 627	100000			13 570	177	5.984	153
1965	984	72	2 006	113	7 488	157	100000000000000000000000000000000000000			1250
1966	790	50	2 836	160	8 350	175	21,826	285	5 030	206
1967	534	39	3 276	185	10 097	212	26 410	344	9 607	246
1968	569	41	3 167	179	11 283	237	31 663	413	11 054	283
1969	855	62	3 160	178	10 962	230	33 338	435	11 341	291

TABLEAU nº 9

PROPORTION DES ENCOURS, A MOYEN ET LONG TERME

	<5 ha	5 - 10 ha	10-20 ha	>20 ha	Total
1963	8,4	9,5	43,0	39,0	100
1964	6,1	7,0	42,5	44,4	100
1965	4,0	7,0	44,0	45,0	100
1966	2,1	7,4	36,6	43,9	100
1967	1,3	6,0	35,9	56,8	100
1966	1,3	6,0	35,7	57,0	100
1969	1,8	5,8	34,0	38,4	100

La part de chaque classe de surface dans l'encours total est à rapprocher de la part occupée dans la S.A.U. totale. En 1967, les moins de 5 ha représentaient 4,5 % du total, les 5-10 ha 12,5, les 10-20 ha 38,3 et les plus de 20 ha 44,7 %. Ceci met en évidence une sur-représentation des petites exploitations au détriment des plus grandes dans l'accès au crédit en début de période (4,5 % de la surface pour 8,6 % des encours en 1963). Par contre, en fin de période, la situation est totalement inversée. Toutefois, la sur-représentation des petites unités en 1963 doit être appréciée par rapport au nombre également. En 1967, les moins de 5 ha constituaient 24,0 % du total, les 5-10 ha 20,9 %, les 10-20 ha 35,2 % et les plus de 20 ha 19,9 %.

Les résultats du tableau 10 relatif aux seules unités endettées vont bien dans le même sens (baise dans le temps pour les moins de 5 ha, augmentation pour les autres classes et accroissement d'autant plus fort que la taille augmente). Les différences se situent toutefois dans les valeurs absolues. Les plus petites exploitations endettées, en très petit nombre, ont un encour moyen en 1963 plus felvé que celui des classes 5-10 ha et 10-20 ha. Même en 1969, cet encours est supérieur à celui de la catégorie 5-10 ha.

Dans le tableau II, nous avons complété les résul-tats précédents en présentant pour l'ensemble unités en-dettées et non endettées les chiffres du court terme aug-menté des ouvertures de crédit. Ce tableau met en éviden-ce la très faible diffusion de ce type de prêts au début de la période et dans les exploitations les plus petites. No-tons que les difficultés d'orde statistique ont pu inter-venir dans la saisie des données pour les premières années.

Néanmoins, il apparaît que l'endettement moyen à court terme pour l'ensemble des exploitations a été multiplié par 20 entre 1963 et 1969 avec une accélération marquée après 1966. D'autre part, il est inféresant de remarquer que le court terme et les ouvertures de crédit limités aux exploitations de plus de 20 ha entre 1963 et 1966, tendent après cette date à se manifester aussi dans les autres classes. Surfout dans la catégorie 10 à 20 haccei est dà une politique des institutions bancaires, et plus particulièrement du Crédit Agricole tendant à développer les facilités de trésorerie par la généralisation des ouvertures de crédit, plutôt que par l'intermédiaire des prêts classiques.

TABLEAU no 10

- 11 -

#### EVOLUTION DE L'ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION ENDETTEE (MOYEN ET LONG TERME) EN FRANCS PAR CLASSE DE SURFACE

		< 5 ha			5 - 10 m		1000	10 - 20 N		> 20 ha			
		valeur	indice	n	waterer	Indice	4	valour	mattee	n	valeur	indic	
1963	0	12 870	100	17	7.479	100	50	10 811	100	33	15 590	100	
1954	9	11 744	91	18:	6.456	86	55	12 255	113	38	19 383	134	
1965	7	12 298	96	20	7 299	98	56	15 113	140	43	21 033	135	
1966	6	10 357	80	23	9.061	121	63	15.308	142	43	33 413	214	
1966	4	11 440	89	25	9 520	127	71	16 214	150	46	37 214	239	
1968	5	9 482	74	28	8 135	109	68	15 949	175	44	46 741	300	
1969	7.	9 871	77	25	9 198	123	70	17 863	165	42	51 674	333	

TABLEAU no 11

### EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT A COURT TERME (COURT TERME + OUVERTURES DE CREDIT) PAR CLASSES DE SURFACE

	1	5 ha	5 - 10 ha		10 - 2	0 ha	>2	0 ha	Ensemble		
	(a)	(10)	(a)	(0)	(a)	(6)	(4)	(6)	(a)	(6)	
1963	1	1 1	MQ 1	1	14	7,2 %	316	92,8 %	67	100 %	
1964	-	-	-	-	-	-	574	100 %	114	100 %	
1965	8	1.5 %	-	-	1.00	-	660	98,5 %	133	100 7	
1966	-		-	- 1800	-		731	100 %	145	100 9	
1967	16	0.6 %	168	5,5 %	335	18,4 %	2 437	75,5 %	641	100 9	
1968	136	2,7 先	229	3,9 %	713	20,7 %	4 447	72.7 %	1 214	100 9	
1969	107	1,8 %	229	3,5 %	1 190	30,3 %	4.504	64,5 %	1 386	100.9	

(a) Montant en Franca par exploitation
(b) Part de l'endettement de chaque classe par rapport à l'endettement total

#### - Les charges de remboursement -

Il est intéressant de rapprocher les chiffres du tableau 12 fournissant le montant des remboursements par exploitation (moyenne des endettées et des non endettées) du tableau 8 relatif à l'encours.

Le tableau 12 fait nettement apparaître un phénomène déjà signalé au niveau global. Il y a une augmentation des charges de remboursement en capital et intérêts beaucoup plus rapide que l'accroissement des engagements. Seule la classe des exploitations inférieures à 5 ha est caractérisée par une évolution particulière dans ce domaine. En effer, cette catégorie passe par un maximum en 1966 (indice 141 à cette date, base 100 en 1963), alors que l'encours au même moment est seulement à la moitié du niveau de 1963 ! En fin de période les résultats pour l'encours et les remboursements sont à un niveau comparable au point de vue indice.

Les classes d'exploitations de 5 à 10 ha et de 10 à 20 ha voient le montant des remboursements s'accroître à un rythme double de celui enregistré pour les engagements à moyen et long terme. Pour les unités de 10 à 20 ha, il y a plus que doublement. Cette strate enregistre même le plus fort taux d'accroîssement. Quant aux plus de 20 ha, c'est la tranche où l'évolution des remboursements suit le plus érrotiement les variations de l'encours. Cela se vérifié dans le cus où l'on considère les seules exploitations endéttées (tableau 13 comparé au tableau 11). Là aussi les charges de remboursement évoluent à un rythme deux fois plus rapide dans les tranches 5 - 10 ha et 10 - 20 ha.

TABLEAU nº 12

#### MONTANT MOYEN PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) DES REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS PAR CLASSES DE SURFACE

	<:	i ha	5-1	0 ha	7 ha 10 - 20 f		) ha > 26		Enser	nble
	F	Indice	F	Indice	F	Indice	P	Indice	F	Indice
1963	239	100	2)2	100	496	100	1 121	100	394	100
1964	304	127	324	153	772	156	1 6 1 8	144	585	148
1965	325	136	343	162	1 147	231	2.707	241	1193	227
1966	338	141	459	216	1 547	311	3 283	293	1 129	286
1967	186	78	596	281	1 783	360	4 339	387	1 331	338
1968	90	37	722	340	2 380	480	5 275	471	1.686	428
1969	129	54	764	360	2 881	581	6 349	567	2 0 1 6	512

#### TABLEAU no 13

### MONTANT MOYEN PAR EXPLOITATION ENDETTEE DES REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS SELON LES CLASSES DE SURFACE

	<:	i ha	5-1	() ha	10 - 20 ha		>20 ha		
	F	Indice	F	Indice	F	Indice	F	Indica	
1963	2 241	100	959	100	1 381	100	2 622	100	
1964	2 853	127	1 371	143	1 789	129	3 290	125	
1965	3 048	136	1 362	142	2 474	179	4 795	183	
1966	4 222	188	1 670	174	3 2 3 7	234	5 2 19	199	
1967	2 796	125	2 003	209	3 269	237	6 810	260	
1968	2 694	120	2 103	219	3 876	281	7 606	290	
1969	2 150	96	1 963	204	4913	356	9 155	349	

En (approchant les résultats du tableau 13 de ceux du tableau 12 (moyenne pour l'ensemble des unités endettées ou non) on voit que les plus petites exploitations qui ont des engagements à moyen et long terme supportent des charges 10 fois plus importantes environ que la moyenne. L'écart n'est pas aussi marqué pour les autres classes et tend même à diminuer quand la surface augmente. En effet, plus on a des exploitations importantes, et plus la proportion ayant des dettes augmente.

#### - Objet et durée des prêts -

Dans le tableau 14, nous avons marqué l'évolution entre 1965, 1967 et 1969 des divers types d'encours répartis selon les classes de surface. Pour 100 F d'engagements en foncier par exemple, nous avons déterminé quelle était la répartition dans chaque classe de surface pour les trois années retenues.

Globalement, on voit que les exploitations de plus de 10 ha absorbent 89.1 % de l'encours total en 1965. 91.5 % en 1967 et 92.3 % en 1969. Dans ce total en légère augmentation il convient de noter que les unités de plus de 20 ha passent de 45 à 58 % entre 1965 et 1969. Pratiquement ces deux classes de surface immobilisent l'essentiel des crédits et ce quel que sois leur objet.

Les classes de moins de 10 ha ne se partagent qu'une proportion de 2 à 16 % du total, selon le type de préis considéré. Seule exception, les emprunts consentis pour le logement, dont le quart se trouve dans la catégorie de 5 ha en 1965.

Pour l'essentiel, le processus de concentration des encours se manifeste dans le foncier où les moins de 10 ha avec 15 % du total en 1965 n'ont plus que 10 % en 1969, le logement qui passe de 27 % à 5 % et le matériel avec une diminution de 11 à 7 %.

#### TABLEAU no 14

#### PROPORTION EN POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE DES ENCOURS SELON LEUR OBJET ET PAR CLASSE DE SURFACE EN 1965, 1967 ET 1969

		< 5 ha			5 - 10 ha		10 - 20 ha			> 20 he		
a brown of	1965	1967	1969	1965	1967	1969	2965	1967	1969	1963	1967	196
Foncier (*)	1.7	0.6	2,3	13,2	15.0	7,8	61,6	51,7	34,5	20.5	33,1	35.5
P.1.A.	1,2	0,5	0,2	6.1	5,6	8,7	45,4	32,3	31,0	47,2	61,3	39,3
Bâtiments	-	-	200	3.3	4.6	5.9	42,3	33,5	45,6	54,4	61,9	ATO
Logement	25,7	7,3	4.4	1.8	0.4	1.0	41,3	19,3	36.3	31,2	73,0	04.3
Materiel	2,9	0,1	0.7	8.3	8,7	7,1	41.2	49,7	45,3	47.6	41.5	46,8
Cheptel	1.4	2/2	1	1.9	1.7	1,8	28,2	26,3	23,7	68,5	72.0	743
Divers	-	-	6,7				20,2	10,5	8,0	79,3	89,5	85,5
Ensemble	3,9	1.3	1.8	7.0	7,3	5,9	44,7	37,0	34,4	45,0	34,3	373

<sup>(\*)</sup> La rubrique foncière est ict entendue au sons strict, sams les prêts aux jeunes Agriculteurs (P.J.A.) qui apparaissent à purs

En ce qui concerne les divers types de prêts, il convient de noter la part prépondérante des prêts fonciers dans chacune des classes de surface, à l'exception de la catégorie des moins de 5 ha où dominent les engagements concernant le logement. Ces prêts, qu'il s'agisse de foncier au sens strict, ou des Prêts aux Jeunes Agriculteurs manifestent plutot un déclui relatif dans le temps ou une stagnation, sauf pour les exploitations les plus grandes. Ceci pourrait indiquer l'amorce d'un processus cumulatif. Les exploitations les plus importantes immobilisent une forte proportion des crédits et ceci de manière accolérée dans le temps ce qui leur permet de s'accroître encore plus.

La situation pour les prêts concernant le logement de la famille est assez comparable à ce que l'on observe pour le foncier : importance des plus de 20 ha et augmentation très rapide de la proportion entre 1963 et 1969 alors qu'il y a diminution dans la classe 10 - 20 ha. Assez paradoxalement, les moins de 5 ha immobilisent une très forte part en 1965 ains qu'on l'a vu. Pour les prêts relatifs aux bătiments d'exploitation, l'évolution est plus confuse (augmentation après baisse dans les exploitations dans les plus de 20 ha). Toutefois, il convient de noter l'absence totale de ce type de prêts dans les exploitations de moins de 5 ha, qui est à rapprocher de la disparition des prêts pour le cheptel en 1967 et en 1969. Ce qui

tendrait à indiquer l'inexistence d'investissements pour la production animale. Enfin, on remarquera que les encours matériels sont très stables dans le temps et à un niveau élevé dans les exploitations de plus de 5 ha et sont du même ordre de grandeur dans les classes 10 - 20 et plus de 20 ha.

Pour terminer sur ce point, on retiendra que la classe des plus de 20 ha est caracténisée par un accroissement rapide de la part relative des encours fonciers dans leur ensemble, ainsi que des encours Jogement et cheptel. Comme cette classe de superficie représente environ la moitié du total des engagements on voit qu'lly a une accélération de l'accumulation par le biais du crédit.

La structure de l'encours selon la durée des prêts (tableau 15) montre une très forte dominante des prêts longs dans les plus petites exploitations. L'évolution entre 1965 et 1969 indique que ce type de prêts a plutôt tendance à diminuer, en proportion, dans les classes 5 - 10 et 10 - 20 ha, alors qu'il y a accroissement chez les plus de 20 ha.

Quant aux encours les moins longs (2 - 3 ans) ils n'interviennent de façon suivie que dans les exploitations supérieures à 10 ha. En-deça leur présence a un caractère épisodique. Globalement leur part est minime, oscillant aux environs de 5 % chez les plus de 20 ha.

#### TABLEAU no 15

### STRUCTURE DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME PAR CLASSE DE SURFACE SELON LA DUREE DES PRETS (EN POURCENT)

		< 5 ha			3 - 10 ha			10 - 20 ha			> 20 ha		
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	_ 1969	1965	1967	1969	
2 - 3 ans	2.7	-	12,5		-	2,9	2,1	4,3	4,9	5,3	5,1	4,4	
4 - 7 ans	18,3	1,2	8,6	36,5	35,5	36,2	35,9	39,2	36,2	35,2	28,4	27,5	
> 8 ans	79,0	98,8	78.9	63,5	64,5	60,9	62,0	56,5	58,9	59,5	66,5	68,1	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

#### II - L'INFLUENCE DE L'AGE DU CHEF D'EXPLOITATION

L'influence du facteur âge sera appréciée par rapport à l'encours, aux charges de remboursement et par rapport à la nature et à la destination des prêts.

#### - L'encours -

Le tableau 16 nous indique comment évolue l'encours à moyen et long terme par exploitation selon la classe d'âge du chef d'exploitation en considérant à la fois les individus endettés et non endettés.

Le classement des exploitations par tranche d'âge fait apparaître des écarts entre encours moyens beaucoup plus importants que ceux enregistrés lors de l'étude par catégorie de surface (écart maximum de 1 à 55 pour la surface et de 1 à 64 pour l'âge; écart minimum de 1 à moins de 6 pour la surface et de 1 à moins de 8 pour l'âge).

Si les valeurs les plus fortes sont enregistrées chezles exploitants de moins de 35 ans il est à noter que les encours les plus bas se rencontrent en 1963 et 1964 chezles 51 - 65 ans et non chez les plus de 65 ans. L'encours de cette dernière classe subit d'ailleurs une décroissance dans le temps particulièrement forte puisque l'importance des engagements diminue dans la proportion de 1 à 4 entre 1963 et 1969. Par contre, la classe de 51 à 65 ans se caractéries par le taux d'augmentation le plus fort (1 à 3,6 contre 1 à 3,2 pour les 35 ans et moins). Si on excepte les années 1963 et 1964, il apparaît que les exploitants sont d'autant moins endettés qu'ils sont plus âgés, ce qui est tout à fait normal. Mais les évolutions divergentes selon les classes d'âge soulignent la difficulté d'une interpétation trop simpliste de la liason âge-endettement. Remarquons d'autre part, que nos réflexions pourraient être sensiblement différentes, «i l'on disposait de renseignements sur tous les prêts dont bénéficient les exploitants. En effet, les institutions financières sont peu disposées à prêter à moyen ou long terme à des personnes âgées. De ce fait, celles-ci peuvent être conduites à chercher d'autres sources de financement extérieur, auprès des notaires ou de la famille.

On a complété les informations précédentes à l'aide du tableau 17 dans lequel se trouve l'endettement par exploitation endettée.

Comme pour la répartition des exploitations selon les classes de surface on constate une moindre progréssion de l'encours par exploitation endettée que pour l'ensemble des unités endettées et non endettées. Ceci tient à l'accroissement dans le temps du nombre d'exploitations endettées comme l'indique l'effectif de chaque classe. Avec un effectif réduit en début de période on est évidemment conduit à une moyenne pour l'ensemble d'autant plus faible. Le décalage entre l'effectif total et le nombre d'exploitations endettées tendant à décrottre dans le temps, la croissance de l'encours par unité ayant des dettes est donc moins rapide que pour l'ensemble.

TABLEAU nº 16

#### EVOLUTION DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) SELON LES CLASSES D'AGE

	< 35	ans	36 - 50 ans		51 - 65 ans		>65 ans		Enmale	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice
1963	10 296	100	4 610	100	1.306	100	2 002	100	3 900	100
1964	13 757	134	5 709	124	1 558	119	1.793	10	4.591	125
1965	15 973	155	7 195	156	2 367	101	1 417	71	₹ 984	153
1966	23 091	224	10 156	228	2.101	161	959	48	8 030	206
1967	27 740	269	11 637	252	3 267	250	938	47	9 607	246
1968	32 682	317	11 823	256	4 793	367	713	36	11 054	283
1969	33 155	322	12.556	272	4 782	366	515	26	11 341	291

TABLEAU nº 17

#### EVOLUTION DE L'ENCOURS A MOYEN ET LONG TERME PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON LES CLASSES D'AGE

		<35 ans		36 - 30 ans		51 - 65 ans			>65 ans			
	н	P	Indice	н	F	Indice	п	F	Indice	n.	F	Indic
1963	29	12 981	100	40	9 827	100	28	6 403	100			
1964	33	22 854	118	49	11 908	121	33	6 493	101	4	19.522	100
1965	38	22 851	118	51	14 242	145	32	10 380		5	13 986	22
1966	44	28 655	149	57	18 717	190	28		162	- 5	11.056	57
1967	46	31 398	163	63	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH			10 594	164	5	7.482	38
1968	48				18 821	191	31	14 082	220	4	9 142	42
1969		36 992	192	64	18 801	191	30	21 396	334	3	9 273	47
1709	49	36 720	190	61	20 999	214	30	21 333	333	3	6 697	34

A contrario, les exploitants de plus de 65 ans voient leur nombre d'unités endettées décroître, d'où une diminution moins rapide de l'indice relatif aux seu-les exploitations endettées. Cette classe a d'ailleurs, en 1963, des engagements par tête três élevés puisque dé-passant largement ceux des exploitants de moins de 35 ans. En 1964 encore, l'encours des plus de 65 ans vient au 2ème rang en valeur absolue.

L'évolution particulière de l'endettement selon les classes d'âge apparaît dans le tableau 18 retraçant la part en pourcent de chaque tranche d'âge dans l'encours total.

PROPORTION DES ENCOURS DONT BENEFICIE CHAQUE CLASSE D'AGE

	<35 ans	35-50 ans	51-65 ans	>65 ans	TOTAL
1963	43,5	37,6	13.4	6,4	100
1964	46.4	36,3	12,7	4,6	100
1965	43.9	37,3	15,8	3,0	100
1966	47,4	40,6	10,5	1,5	100
1967	47,6	37,6	13,6	1,2	100
1968	48,7	33,2	17,3	0,8	100
1969	48,2	34,4	16.9	0.5	100

Contrairement au tableau correspondant établi avec les classes de surface (tableau 9), on voit dans le tableau 18 que les proportions entre classes d'âge se modifient relativement peu dans le temps sauf pour les exploitants les plus agés. Ce qui est le plus remarquable, c'est qu'il semble exister un transfert à l'intérieur des catégories 35 ans et moins et 36-50 ans d'une part, et 51-65 ans et plus de 65 ans d'une part, et 51-65 ans et plus de 65 ans ét moins et 36-60 ans d'une part, et 51-65 ans et plus de 65 ans ét moins et 36-60 ans d'une part, et 51-65 ans et 36-60 ans d'une part, et 51-60 ans d'une part, et 51-60 ans d'une part, et 51-60 ans d'une part, et 51 plus de 65 ans d'autre part

En effet, l'accroissement de la proportion d'encours total détenue par les 35 ans et moins tend à augmenter au détriment de la part des 36-50 ans. Le phénomène est un peu moins net pour les deux autres catégories. L'année 1966 parait particulière car à cette date, le transfert se produit entre les 36-50 ans et les 51-65 ans, au détriment de ces derniers.

Enfin, il convient de remarquer que les 35 ans et moins qui immobilisent entre 44 et 49 % de l'encours total ne représentent en 1967 que 16,5 % du total tandis que les plus de 65 ans (12,5 % du nombre total) ne détiennent que 6,4 % des sommes prêtées aux agriculteurs en 1963 et 0,5 % en 1969. Pour les 36-50 ans, en proen 1963 et 0,5 % en 1969. Pour les 36-30 ans, en pro-portion de 31,1 % du nombre d'exploitants, on a avec 33 à 40 % de l'encours une représentation assez équili-hitée. Par contre, les 51-65 ans (33,9 % du nombre et 10 à 17 % de l'endettement) ont une situation proche de celle des plus de 65 ans.

Les indications précédentes sont complétées par le tableau 19 oû se trouve l'évolution de l'endettement à court terme augmenté des ouvertures de crédit.

TABLEAU no 19

#### EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT A COURT TERME (COURT TERME + OUVERTURES DE CREDIT) PAR CLASSES D'AGE

	<.	< 35 ans		36 - 30 ans		51 - 65 ans		65 ana	Ensemble	
	(a)	(6)	(a)	(6)	(0)	(6)	(4)	(6)	(4)	(6)
1963	385	93,9%	13	6.1%	-		13-20	100	67	100 9
1964	497	71,9 %	100-	-	80	28.1 %	-	-	114	100 7
1965	560	69,4 %	125	29,1 %	-		16	1,5 %	133	100
1966	744	84,6 %	72	15,4 %	(main)	11 -	1000	1 C+ 3	145	100
1967	2.297	59,0 %	603	29,1%	94	9,9 %	104	2,0%	641	100
1968	3 454	47,6 %	1 385	36,0%	430	14,4%	192	2,0 %	1 214	100
1969	4 869	57,3%	1.513	33,5 %	240	6,8 %	276	2,4 %	1.386	100

(a) Montant en Francs par exploitation (b) Part de l'endettement de chaque els

(b) Part de l'endettement de chaque classe par rapport à l'endettem Le, tableau 18 montre que l'endettement à court terme concerne essentiellement les exploitants les plus jeunes, surtout en début de période, puisque entre 1963 et 1966 cette catégorie concentre entre 70 et 34 % du total du court terme. A partir de 1967, on constate une diffusion de ce type de crédit dans les autres classes et plus particulièrement dans les 36 - 50 ans. Cette dernière catégorie dispose de 30 à 36 % de l'ensemble du court terme entre 1967 et 1969. Les exploitants les plus agés sont très pue concernés par ce type de crédit, tout comme ceux vivant sur les petites superficies puisque ces deux catégories se recoupent très étroitement.

#### - Les remboursements -

On peut suivre l'évolution des remboursements en capital et intérêts par classe (individus endettés et non endettés) grâce au tableau 20.

Le rythme d'accroissement des remboursements apparaît à travers le tableau 20 d'autant plus rapide que l'on a affaire à des exploitants plus jeunes. Ce rythme est d'autre part deux fois plus rapide que celui de l'encours pour les classes de moins de 35 et de 36-50 ans. Pour les 51-65 ans, il y a une évolution parallèle, l'encours étant multiplé par 3,7 sur la période, et les charges de capital et intérêts par 3,6. Chez les exploitants les plus âgés, on constate un accroissement des remboursements jusqu'en 1966 puis une chute très prononoée ensuite. Il s'agit donc d'une évolution très particulière liée à la longueur des préts dont bénéficient ces exploitants.

Le tableau 21 donnant l'évolution des charges de remboursement par exploitation endettée mance les résultats obtenus avec l'ensemble des individus possèdant ou non des dettes. En effet, la progression des charges en capital et intérêts n'est pas différenciée entre les strates de moins de 35 ans (évolution de 1 à 3,1) de 36 à 50 ans

TABLEAU no 20

#### REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERETS PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) SELON LES CLASSES D'AGE

	< 35	< 35 ans		36 - 30 ans		51 - 65 anz		ana	Ensemble	
	Valour	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indic
1963	927	100	003	100	288	100	349	100	394	100
1964	1.761	190	848	140	277	46	431	123	585	148
1965	2 752	297	1 317	218	428	148	460	1.32	893	221
1966	3 665	395	1.523	252	575	200	526	150	1 129	256
1967	4 356	470	1 228	269	521	18.1	323	92	1 331	331
1968	5 443	587	2 705	448	717	249	269	77	1 686	421
1969	6 193	668	3 233	536	1 029	357	222	- 66	2.016	513

(1 à 3,4) et de 51 à 65 ans (de 1 à 3,2). Seule la catégorie des plus de 65 ans avec une baisse modérée entre 1963 et 1969 est à part. Pour ce qui est des valeurs absolues, il convient de remarquer le fait qu'en 1963 et 1964 le montant des remboursements des plus de 65 ans dépasse celui des autres classes d'âge.

#### TABLEAU no 21

### REMBOURSEMENTS EN CAPITAL ET INTERET PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON LES CLASSES D'AGE

	<3	<35 ans		36 - 50 ans		5 ans	> 6.5 ans	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice
1963	2 220	100	1.520	100	1 469	100	3 407	100
1964	3 298	148	1 808	119	1 616	110	4 205	123
1965	4 725	213	2 747	181	1 843	125	3 590	105
1966	5 243	236	3 074	202	2 714	185	4 104	120
1967	5 406	243	3 965	261	2 833	193	2.520	74
1968	h 160	277	4 374	288	3 443	235	2 625	77
1969	6 858	309	5 227	344	4.765	324	3.020	89

#### - Objet et durée des prêts -

La destination des prêts selon les classes d'âge (tableau 22) fait ressortir chez les moins de 35 ans une certaine concentration entre 1965 et 1969 des engagements concernant le foncier. Pour le logement et le matériel la concentration est plus accentude. Pour ces trois rubriques en 1969, la classe des moins de 35 ans immobilise entre 45 et 50 % du total des prêts en cours. Pour le cheptel et les bâtiments d'exploitation on a au contraire une très forte décroissance dans le temps. Ainsi, en 1965, près de 50 % des prêts bâtiments concernent les moins de 35 ans, tandis qu'en 1969, la proportion n'est plus que de 25 %. De même, la rubrique cheptel diminue de 74 à 56 %.

Cela tendrait à indiquer que l'effort des jeunes exploitants est tourné vers l'amélioration des conditions de vie et l'acquisition de terre ainsi que l'équipement en matériel au détrinent d'investissements concernant l'élevage (désaffection relative).

Il est intéressant de noter que la part des encours consacrée au foncier, inexistante chez les plus de 65 ans est en diminution relative chez les 36-50 ans alors qu'elle tend à s'accroître chez les 16-65 ans (de 17 à 20 % entre 1965 et 1969). Cette catégorie accroît également sa part dans les encours pour le logement (17 à 23 %) alors qu'il y a diminution des engagements relatifs aux bătiments d'exploitation. Le paralléle avec les moins de 35 ans s'arrête là, car les 51-65 ans voient leur frac-

#### TABLEAU no 22

### PROPORTION EN POURCENT DE LEUR VALEUR TOTALE DES ENCOURS SELON LEUR OBJET ET PAR CLASSE DE SURFACE EN 1965, 1967 ET 1969

		<35 ans		36 - 50 ans		51 - 65 ans			>65 ans			
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
Foncier *	45,5	46.7	47,7	37.2	36,9	32.3	16,7	16,1	19,9	0,6	0.2	-
Locement	30,5	47,3	45,4	33,4	26,5	28,5	16,9	21,5	23,4	19,2	4,8	2,0
Batiments	49,8	37,0	25,0	25,4	51,5	59,2	24,7	11,5	15,8		-	-
Matériel	30.5	37,8	47.5	48,4	49,9	44,2	18,0	10,7	7,6	3,1	1,6	0,6
Cheptel	74,4	59,3	56,3	21,0	35,0	31,2	3,7	5,7	12,4	0,8	-	100
Ensemble	43,9	47,5	48,5	37.3	37,5	34,6	15,8	13,6	16,4	3,0	1,4	1,3

<sup>\* :</sup> Foncier au sens large (y compris les P.J.A.)

tion d'encours pour le cheptel augmenter et celle pour le matériel diminuer. Cette classe d'exploitants ne tend pas à se désintéresser de l'élevage.

Il en est à peu près de même pour les 36-50 ans où l'encours cheptel augmente ainsi que l'encours bâtiments d'exploitation (celui-ci passe de 25 % en 1965 à 59 % en 1967).

Enfin, les plus de 65 ans se distinguent par un pourcentage d'encours-logement particulièrement elevé en 1965 avec près de 20 %. Ce résultat est à rapprocher des 25 % de l'encours total logement de la classe moins de 5 ha constaté en 1965 également.

Compte tenu de l'importance des prêts fonciers (40 % de l'ensemble en 1965 et 45 % en 1969) on a détaillé ce poste dans le tableau 23 qui distingue prêts fonciers au sens strict, et Prêts aux Jeunes Agriculteurs (P.J.A.), en pourcent de l'encours total. Vu la très faible importance des plus de 65 ans, cette classe n'est pas représentée.

#### TABLEAU nº 23

EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DANS L'ENCOURS TOTAL (ENSEMBLE DES PRETS) DE L'ENCOURS FONCIER AU SENS STRICT ET DES P.J.A.

	<35 ans Foncier P.J.A.		36 - 5 Fonctor		51 - 63 ann Foncter P.J.A.		
1965	9,5	32,2	24,6	15,6	41,7	0,9	
1967	9,1	31,2	31,1	9,2	48,2	0,4	
1969	23,0	20.8	35,8	6,4	54,9	-	

Le tableau 22 fait apparaître un accroissement continu entre 1965 et 1969 de la part de l'encours relatif aux souis prêts fonciers. Parallèlement, les P.J.A. sont en diminution marquée. Alnis, chez les moins de 35 ans, alors qu'en 1965, les P.J.A. sont trois fois plus importants que le foncier strict, en 1969, le montant en foncier strict est supérieur à celui des P.J.A. Dans la classe 36-50 ans où la part en 1965 des P.J.A. est deux fois plus faible que dans la classe des moins de 35 ans, le phénomène est identique. Chez les plus de 65 ans où évidemment, la proportion des P.J.A. est infime, il y a dispartition totale de cette catégorie en 1969 alors que le foncier strict augmente.

Il convient de remarquer que chez les exploitants les plus jeunes, cette substitution concerne la fin de la période (entre 1967 et 1969). Avant, entre 1965 et 1967, aucune évolution ne se maifeste. Même si ce mouvement inverse est amorcé dès le début de la période pour les 36 · 50 ans, ou peut y oir l'effet des restrictions de crédit liées à la crise monétaire de 1968. Le resserrement du crédit s'est fait ressentir essentiellement sur les préts bonifiés. Cela a donc conduit les exploitants à accroître considérablement leurs engagements en foncier strict.

La repartition des prêts selon les classes d'âge, selon leur durée et en pourcent du montant total de l'encours de chaque classe (tableau 24) montre que c'est chez les jeunes et les vieux que l'on a la plus forte proportion de prêts de longue durée. En effet, chez les moins de 35 ans, les 2/3 environ de l'encours ont constitués en engagements à plus de 8 ans et chez les plus de 65 ans, cette part foume autour des trois quarts. On a l'enregistre une évolution dans le temps pour cette catégoié d'encours que chez les exploitants de 51 à 65 ans où il y a une augmentation. Ailleurs, aucune tendance précise n'apparaît.

#### TABLEAU nº 24

#### PROPORTION EN POURCENT DE LA VALEUR TOTALE DE CHAQUE CLASSE DES ENCOURS SELON LEUR DUREE ET SELON LES CLASSES D'AGE

		< 35 ans		36 - 50 ans		51 - 65 ans			> 65 uns			
Durée	1965	1967	1969	1963	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
2 - 3 ans 4 - 7 ans > 8 ans	5,2 30,2 64,6	4,6 25,7 69,7	5,5 25,8 68,7	2,8 37,3 59,9	4,3 39,5 56,2	3,3 39,4 57,2	0,6 41,8 57,6	4,3 36,7 58,9	4,9 25,2 69,8	26,5 73,5	30,5 69,2	24,9 75,1
Total	100	100	100	100	100	700	100	100	100	100	100	100

C'est précisément dans la classe 51-65 ans que l'on cettement diminuer les prêts d'une durée de 4 à 7 ans. Les autres catégories ne subissent pas d'évolution signifi-cative, sauf une légère baisse chez les plus jeunes.

Notons pour terminer, que la part des prêts de 2 - 3 ans est un peu plus forte chez les individus les moins âgés avec une proportion aux environs de 5 % alors qu'elle est nulle chez les plus vieux.

#### III - ACTION COMBINEE DU FACTEUR TAILLE ET DE L'AGE

Dans ce chapitre, nous allons tenter :

- de faire le point sur les résultats acquis en ce qui concerne l'influence de la taille des exploitations sur l'endettement des agriculteurs, et l'influence de l'âge des chefs d'exploitation.
- ensuite, nous essaierons par une analyse croisée âge-surface de voir plus précisément comment jouent ces deux facteurs.
- Les résultats de l'étude de l'influence de la taille et de l'âge

a) La taille

La division de l'échantillon initial en classes de surface fait apparaître un comportement particulier des exploitations de moins de 5 ha. Alors que toutes les autres catégories voient leur encours s'accroître, les plus petites, au contraire ont leurs engagements en diminu-

Malgré le coût d'arrêt, lié à la crise monétaire de Malgré le coût d'arrêt, lié à la crise monétaire de 1968, on constate une évolution de l'encours et des remboursements d'autant plus rapide que les surfaces sont plus importantes. Ce mouvement est moins net pour les remboursements en capital et intérêt qui toute-fois s'accroissent plus vite que l'encours-

Cette différenciation dans le temps selon les classes de surface a pour conséquence une concentration des moyens de financement externes dans les grandes exploitations. Celles-ci d'autre part bénéficient d'une accumulation de prêts fonciers, ce qui favoirs leur croissance ultérieure. Parallèlement, ce sont elles qui ont le plus recours au court terme.

b) L'age

L'influence de l'age ne se manifeste pas de façon aussi linéaire que la taille. Si les exploitants les plus endettés sont bien les plus jeunes (moins de 35 ans), en début de période, les moins endettés ont entre 51 et 65 ans. C'est en milieu de période que les exploitants les plus vieux constituent la classe la moins endettée. les plus vieux constituent la classe la moins enacitée. Toutefois, cette catégorie est la seule à être caractérisée par une diminution des engagements dans le temps, d'où une position symétrique de celle des exploitations de moins de 5 ha. Par contra, l'accroissement le plus fort se trouve chez les \$1 - 65 ans et non chez les plus jeunes.

L'évolution des remboursements modifie cette vue, puisque la une liaison inverse age-monant apparaît.
Plus les exploitants sont jeunes et plus leurs charges
sont élevées. Ce sont aussi les plus jeunes qui ont le
plus d'endettement à court terme. L'essentiel de leurs
fonds va à l'amélioration des conditions de vie, à l'acquisition de terre et de matériel au détriment du cheptel

#### - Etude croisée age-surface

Pour essayer de déterminer le rôle respectif de l'âge et de la surface dans l'endettement, nous avons procédé à l'élaboration de tableaux à double entrée concernant les seules exploitations endettées. Vu le nomthe d'unités ayant des engagements deux classes d'âge (40 ans et moins, et plus de 40 ans) et deux classes de surface (15 ha et moins, et plus de 15 ha) ont été retenues.

Le tableau 25 relatif à l'encours montre que l'in-fluence de l'âge est surtout sonsible dans les exploita-tions les plus grandes. En effet, quand on lit verticale-ment le tableau, on voit que les unités de moins de 15 ha évoluent de manière comparable chez les exploitants jeunes et âgés. De plus, les valeurs absolues sont proches variant au cours de la période entre 8 000 F et 13 000 F. Par contre, dans la classe de plus de 15 ha si l'évolution est assez proche chez les moins de 40 ans et les plus et 40 ans, les valeurs absolues divergent sensiblement. Les exploitants les plus jeunes sont environ 1,6 fois plus endettés que les autres.

En ce qui concerne l'effet de la surface, que l'on apprécie par une lecture horizontale du tableau, on constate des différences plus importantes qu'avec l'âge.

### - 21 -TABLEAU no 25

#### EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON L'AGE ET LA SURFACE

			<15 ha			> 15 ha	
		Moyenne par exploitation	Indice 100 en 1963 - 1964	Nombre d'exploitations	Mayenne par exploitation	Indice 100 en 1963 - 1964	Nombre d'explottation
	1963	8 019	87	25	19 059	89	26
	1964	10 483	113	29	23 745	111	29
	1965	9 672	104	29	26 209	122	32
	1/2000/063	12 247	132	36	36 207	169	35
<40 ana	1966	11 955	129	30	40 182	189	3.7
	1967	12 140	131	39	49 600	232	35
	1968	13 560	147	40	48 817	228	35
		9 029	104	32	11 613	93	36
	1963	8 367	96	31	11 917	101	31
	1964	12 342	142	31	14 682	125	32
1000	1965	10 905	125	32	18 977	163	31
>40 uns	1966	12 713	146	34	20 966	178	36
	1967	12 743	140	36	27 019	230	35
	1968	3000000	141	33	29 236	248	3.6

#### TABLEAU no 26

#### ENCOURS PAR EXPLOITATION ENDETTEE SELON L'OBJET EN FONCTION DE L'AGE ET DE LA SURFACE

-164	10000	THE RE	<15 ha	and and		>15 ha	
		Moyenne	par exploitation	(en F.)	Moyenn	par exploitation	(m F.)
		1965	1967	1969	1965	1967	1969
< 40 ans	Foncier P.J.A. Logement Matériel Bâtiments Cheptel	145 1759 3759 101 518	2 645 1 701 506 4 787 240 981	3 569 1 716 418 4 575 608 1 371	2 051 6 733 1 463 5 363 1 572 4 595	3 175 11 445 6 734 6 316 2 173 6 547	10 616 0 729 7 111 9 073 893 6 791
> 40 anx	Foncier p.J.A. Logement Material Bâtiments Cheptel	3 882 213 1 543 1 447 1 215 537	4 778 110 561 2 367 846 674	4 590 24 1 762 1 022 1 120 520	2 644 1 356 1 125 4 112 263 67	\$ 885 1 528 3 577 4 229 719 241	10 178 1 204 3 904 4 322 1 379

Note : Les prêts divers ne figurent pas dans ce tableau. On un trouve pri

Mais l'influence de la taillé est plus forte chez les jeunes. Ceux-ci en début de période ont un encours deux fois plus élevé; en fin de période, Jes exploitants de moins de 40 ans ayant plus de 15 ha sont 3,6 fois plus endettés que ceux de la même tranche d'age établis sur de petites surfaces.

Par contre, les exploitants les plus âgés ne se caractérisent pas de la même manière. Si l'évolution chez les plus grands est comparable, l'écart en valeur absolue entre jeunes et vieux n'est pas identique. Entre 1963 et 1965, l'encours chez les plus de 15 ha est du même ordre de grandeur que chez les moins de 15 ha. En fin de période, il n'en va plus de même, la différence s'accentuant très nettement (encours des plus de 15 ha igés 2,3 fois plus important que celui des moins de 15 ha).

#### b) Objet des prêts

L'étude du tableau 26 retraçant l'évolution de l'endettement par exploitation endettée entre 1965 et 1969 selon le type d'encours complète les réflexions précédentes en les muançant.

Ainsi, pour l'influence de l'âge, voit-on que les résultats globaux restent valables en ce qui concerne le foncier au sens large (foncier additionné des P.J.A.). Exception faite des moins de 40 ans en 1965, ce poste se situe approximativement au même niveau pour les moins de 15 ha sur la période, qu'il s'agisse des plus jeunes ou des plus âgés. Evidemment, au niveau des P.J.A., des différences importantes interviennent. Mais pour tous les autres postes concernant l'encours des petites surfaces trop de fluctuations interviennent pour qu'on puisse tirer des conclusions.

Dans les exploitations de plus de 15 ha on retrouve les raits généraux (augmentation parallèle mais avec décalage de niveau au profit des moins de 40 ans) essentiellement pour le foncier au sens large. Si on considère le foncier strict, il est intéressant de remarquer qu'en 1969 on a le même niveau en valeur absolue dans

les deux classes d'âge, ce qui indique une fois encore le poids des P.J.A. et leur rôle. D'autre part, il faut noter la stabilité de l'encours matériel des exploitants de plus de 40 ans alors que l'autre classe d'âge voit cette rubrique augmenter entre 1965 et 1969. De même, les engagements pour le logement croissent plus vite chez les exploitants les plus jeunes. Ainsi, dans la classe de surface de plus de 15 ha, les évolutions rubrique par rubrique entre 1965 et 1969 selon l'âge des exploitants conduisent à des informations cohérentes qui précisent les conclusions générales. A l'inverse, les données pour les exploitations de moins de 15 ha ne fournissent pas de résultats intéressants, hormis pour le foncier au sens large.

L'influence de la taille, qu'on avait constatée plus forte chez les jeunes au niveau global, s'analyse de manière identique pour le foncier au sens large. Les encours de ce type, plus élevés dans les grandes surfaces augmentent plus vite dans le temps chez les exploitants les moins âgés. Pour le logement, cela est spectaculaire, puisque les individus les plus jeunes sur moins de 15 ha, leur niveau d'endettement est relativement important en 1969. L'encours en matériel a, à l'inverse, une évolution peu différenciée.

De l'ensemble des résultats de l'étude croisée âge surface; on peut retenir un certain nombre de points qui complètent les observations précédentes.

L'effet de taille se manifeste surtout parmi les exploitants jeunes. Les moins âgés ont un encours nettement plus élevé quand ils se trouvent sur des exploitations de taille supérieure à la moyenne. D'autre part, 
leurs engagements ont tendance à croître plus vite que 
ceux de la même tranche d'âge situés sur des petites 
surfaces. Cet accroissement est dû essentiellement aux 
encours en logement et cheptel. Ainsi, la désaffection 
vis-à-vis des engagements en cheptel constatée globalement pour les exploitants les plus jeunes concerne surtout ceux qui sont installés sur de faibles superfi-

#### IV - INFLUENCE DE LA LOCALISATION DES EXPLOITATIONS

Sous ce titre, nous essaierons de voir si des différences dans l'endettement des exploitants existent selon que ceux-ci sont dans des zones rurales ou urbaines et selon leur situation par rapport aux régions naturelles.

#### - Localisation en zones rurales et urbaines -

Dans le tirage de l'échantillon, on a tenu compte de l'appartenance des exploitations au champ des communes rurales et au champ des communes urbaines. L'importance relative de ces demières étant très fable on n'a qu'un petit nombre d'individus dans cette strate (31 contre 197 dans l'autre). De ce fait, il ne peut être question d'effectuer des croisements avec les critères taille et âge. Comme pour l'âge et la surface on examinera successivement l'encours et les remboursements, l'objet et la durée des prêts.

#### a) Encours et remboursements

Le tableau 27 où figure le montant de l'encours moyen par exploitation de 1963 à 1969 selon les strates nurale et urbaine indique une évolution nettement différenciée. Alors que les exploitations des zones rurales voient le montant de leurs engagements multiplié par 3,1 entre 1963 et 1969, celles des zones urbaines ont un pythme d'accroissement 2 fois moindre (multiplication par 1,5 sur la période). Aussi, tandis qu'en 1963 l'encours moyen des exploitations de la strate rurale était 2,2 fois moins élevé que celui de la strate urbaine, en 1969, les encours sont du même ordre.

#### TABLEAU no 27

EVOLUTION DE L'ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON ENDETTEES) SELON LEUR LOCA-LISATION EN ZONE URBAINE OU EN ZONE RURALE

	Strate r	urale	Strate m	baine	Ensemble		
	F	Indice	F	Indice	F	Indice	
1963	3 681	100	8 084	100	3 900	100	
1964	4 715	128	8 262	102	4 891	125	
1965	5 863	159	8.318	103	5.984	1553	
1966	7 888	214	10 743	133	8 030	200	
1967	9.590	260	9 943	123	9 807	146	
1968	11 088	301	10.399	129	11 054	283	
1969	11 315	307	11 823	146	11 341	281	

Pour ce qui est des remboursements, le tableau 28 confirme les données du tableau précédent. La progression des charges en capital et intérêts, qui est toujours plus rapide que cette de l'encours, reflète l'évolution des engagements. C'est-à-dire qu'en zone rurale, le taux de croissance des remboursements est deux fois plus grand qu'en zone urbaine.

#### TABLEAU nº 28

MONTANT MOYEN PAR EXPLOITATION (ENDETTEES ET NON EADETTEES) DES CHARGES DE REMBOURSEMENT SELON LEUR LOCALISATION EN ZONE URBAINE OU EN ZONE RURÂLE

	Strate	rurale	Strate u	rhaine	Enten	uble
	F	Indice	P	Indice	F	Indice
1963	308	100	1 339	100	394	100
1964	463	151	1 907	142	585	148
1965	748	243	2 112	15%	893	227
1966	917	198	2 442	182	1 129	286
1967	1 093	355	2 570	192	1 331	338
1968	1 834	596	2 654	198	1 656	428
1969	1 692	550	3 056	225	2 016	512

#### b) Objet et durée des prêts

La répartition des prêts en pourcent en fonction de leur objet et selon leur destination (tableau 29) fait apparaître le rôle très important du foncier dans les zones urbaines. Dans les zones arraise l'erocours foncier au sens large présente une tendance à l'accroissement dans le temps, mais avec une proportion moyenne relativement faible (aux environs de 40 %). En zones urbaines la proportion en encours foncier est beaucoup plus forte puisqu'en 1967 elle représente les tois quarti du total. Les restrictions de crédit qui ont suivi la crise monétaire de 1968 sont très vivement ressenties dans cette strate. En 1969 en effet, le foncier tombe à environ la motité de l'ensemble des engagements et ceci su profit des bâtiments et du logement.

Les exploitations à proximité des villes ont donc une répartition des prêts très différente des autres exploitations. Tout est concentré sur le fonciér et en deuxôme lieu sur le matériel. Pour les zones rurales on a le même ordre mais avec d'autres proportions. On peut penser que le pirix des terrains à proximité des villes est l'élément d'explication.

#### TABLEAU no 29

### REPARTITION EN POURCENT DE L'ENCOURS SELON SA DESTINATION ET LA LOCALISATION RURALE OU URBAINE (EXPLOITATIONS ENDETTEES ET NON ENDETTEES)

		Strate merale			Strate urbaine		Ensemble			
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1965	
Foncier *	38,0	34,6	45,2	65,3	75,9	51,8	40,2	41.1	45,3	
Bâtiments	6,9	5,7	4,5	1,1	1.6	11,0	6,5	\$,5	4,8	
Logement	9,1	15,6	15,0	5,0	3,4	10,0	8,4	15,5	15,0	
Cheptel	11,7	10,9	10,5	5,2	1,6	0,9	11,3	10,5	10,1	
Muteriet	31,7	21,4	21,2	23,3	15,8	18.0	31,1	22,8	21,5	
Divers	2,6	11,8	3,6	0,1	1,7	8,3	2,5	4,6	3,3	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

<sup>\*</sup> Foncier au sens large (y compris P.J.A.)

Ces informations sont complétées par le tableau 30 donnant la répartition du montant des encours selon la durée des prêts (répartition en pourcent). On y woit la prépondérance des engagements à 4-7 ans dans les exploitations des zones rurales, alors que ce sont les prêts saur 8 ans et plus qui prédomisent dans les zones urbanes. Mais on assiste à une évolution inverse selon la localisation. Alors que les prêts les plus longs ont tendance à «accroître en proportion chez les exploitants des zones rurales, avec diminution des encours moyens, il y a augmentation des prêts à moins de 7 ans dans les zones urbaines au détriment des prêts les plus longs.

Ces mouvements contraires expliquent les écarts selon la localisation, constatés quand on étudie l'encours et les remboursements.

#### TABLEAU n<sup>0</sup> 30

STRUCTURE DE L'ENCOURS (EN POURCENT DE LA VALEUR TOTALE) SELON LA LOCALISATION EN ZONES URBAINES ET RURALES ET EN FONCTION DE LA DUREE DES PRETS

	Str	Strate urbaine				
	1965	1967	1969	1965	1967	1969
2 - 3 ans	3,7	4.4	4,6		3,7	4,3
4 - 7 ans	35,6	33,1	30,9	25.6	20,9	26,7
≥ 8 ans	60,7	62,5	64,5	74,4	74,4	69,0
TOTAL	100	100	100	100	100	100

#### TABLEAU no 31

#### EVOLUTION DE L'ENCOURS MOYEN PAR EXPLOITATION SELON LES G.R.A

		G.R.A. 801 Fougeres				75959333	G.R.A. 703 Armor Nord		G.R.A. 706 Rennes		G.R.A. 708 Redon		Ensemble	
	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice	Valeur	Indice		
1963	4 687	100	3 875	100	3 747	100	5 671	100	1 599	100	3 900	100		
1964	5 189	111	5 438	140	6.956	186	6 000	140	2 163	135	4 891	125		
1965	6 517	139	7 146	184	6.438	172	7 274	128	3 644	228	5.984	153		
1966	7 144	152	12 047	311	# 705	232	9 079	160	5 091	318	8 030	206		
1967	6 789	145	11 826	305	9 355	250	13 199	233	4 700	394	9 607	246		
1968	7 435	159	12 164	314	10 530	281	16.007	282	5 643	353	11 054	283		
1969	7 795	166	12 712	328	12 776	341	15 298	270	5 822	364	11 341	201		

### Localisation selon les G.R.A. (Groupes de Régions Agricoles) -

Outre une stratification par classes de surface et d'âge il a été procédé à une stratification par Groupes de Régions Agricoles (GR-A.) Les cinq G. R.A. d'Ille & Vilaine sont : le Bassin de Laval (code 801 région de Fougères), l'Armor Nord (code 702 Poiders du Mont Saint-Michel, Marais de Soi, région de Saint-Malo), l'Arcoat Nord (code 703 - Bretagne Centrale), le Bassin de Rennes (code 706 région centrale), et la Région de Redon (code 708).

Le montant moyen de l'encours par G.R.A. figure

Par rapport à la moyenne départementale, il apparait dans le tableau 31 qu'en 1963 les régions de Renneset de Fougères ont l'endettement moyen par exploitation le plus fort. A l'inverse, le G.R.A. de Redon, qui est le plus défavorisé quant au revenu, se situe très bas. L'écart entre Redon et Rennes est de l'ordre de 1 à 3,5 en 1963. Mais en 1969 cet écart a diminué, se situant dans le rapport de 1 à 2,6.

Les G.R.A. à endettement moyen par exploitation en 1963 sont caractérisés par une évolution de l'encours lente. Ainsi, entre 1963 et 1969, les engagements de la région de Fougères sont multipliés par 1,7 et ceux de Rennes par 2,7 tandis qu'au niveau départemental la multiplication est de 2,9. Par contre, l'accroissement, le plus rapide est le fait des zones ayant au départ Pencours le moins elevé : multiplication par 3,3 pour Armor Nord 3,4 pour Arcors Nord et 3,6 pour Redom. Il y a en quelque sorte un effet de rattrapage dans le recours au crédit des régions pauvres par rapport aux riches.

Ces résultats sont complétés par le tableau 32 donnant année par année la part en pourcent du total des encours de chaque G.R.A.

Il est intéressant de rapprocher les résultats obtenus dans le tableau 32 de la proportion des exploitations que représente chacune des régions. Ainsi, la zone de Fougères qui immobilise une part décroissante de l'encours (de 11 à 6 %) a en 1967, près de 15 % du nombre total d'exploitations, ce qui indique un sous-endettement relatif.

TABLEAU nº 32

#### PROPORTION DES ENCOURS DE CHAQUE G.R.A.

	801	702	703	706	708	Total
1963	10.8	17.8	32,2	33,1	6,1	100
1964	8,6	17.8	42.7	25.0	5,9	100
1965	9,4	20,5	34.7	26,6	8,8	100
1966	7,5	25.2	34,2	24,2	5,9	100
1967	6,4	22.1	32.8	31,4	7,3	100
1968	5,2	20.0	32.5	33,5	7.8	100
1968	0.1	19.5	36.9	30,0	7.5	100

Le G.R.A. 702 (Armor Nord: Mont Saint-Michel, Dol, Saint-Malo) dont la proportion d'encourur scalle autour de 20 % avec un mouvement croissant jusqu'en 1966 (25 %) puis décroissant ensuite, est dans la situation inverse. Ce G.R.A. ne contiênt que moins de 9 % du nombre total d'exploitations, d'où au contraire, un sur-endettement relatif marqué. La Brotagne Centrale (Arcoat Nord G.R.A. 703) est dans la même s'ilustion avec environ 35 % de l'encours et 18 % du nombre d'exploitants.

Le Bassin de Rennes (G.R.A. 706) qui immobilise 30 % environ des crédits à moyen et long terme du département représente à peu près 35 % du département au point de vue nombre, ce qui indique une position moyenne (léger sous-endettement). Par contre, la zone de Redon dont on a déjà souligné le lainhe endettement moyen, avec 23 % des exploitations n° aque 6 à 3 % de l'encours total. Le rapprochement de ces deux chiffres montre quelle disproportion existe et que l'effet de tattrapage dans le recours au crédit, auquel nous avons fait allusion, est bien modeste.

En conclusion, on voit que la localisation des exploitations n'est pas indifférente pour expliquer le niveau d'endettement et son évolution. Ainsi, les unités situées en zone urbaine ont un encours acttement plus éleve que les autres et ceci en raison des problèmes fonciers qui leur sont propres.

Pour ce qui est de la localisation selon les zones agricoles du département il est important de remarquer que les exploitations des régions les plus riches immobilisent proportionnellement plus de crédits que les unités des régions défavorisées.

(à suivre

#### ANNEXE

### A - Constitution de l'échantillon

- 1 La base de sondage est constituée par l'enquête communautaire de 1967. Il est considéré qu'un certain nombre d'exploitations n'appartiennent pas au champ de notre enquête, qui est défini au paragraphe B de la présente annexe.
- 2 Compte tenu du nombre total d'exploitations agricoles d'Ille & Vilaine en 1967 (42 924), le taux de sondage moyen retenu est de 1/120. La distinction «communes rurales» «communes urbaines» est maintenue, elle se substitue donc à une stratification en 3, 2, 1, 0.
- 3 Pour obtenir une bonne représentation géographique, on a conservé la stratification en «Groupes de Régions Agricoles» ou G.R.A..

#### - PLAN DE SONDAGE -

- aléatoire à trois degrés (les deux premiers degrés étant ceux de l'Enquête Communautaire).
- le tirage est fait de façon systématique après avoir rangé dans chaque strate les communes par S.A.U. totale croissante et dans chaque commune les exploitations appartenant au champ de l'enquête par S.A.U. croissante (DESABIE J.: Théorie et pratique des sondages, Paris, Dunod, 1966).

#### - COMPARAISON DE L'ECHANTILLON ET DE L'UNIVERS -

- 1 Taux de sondage moyen dans la population appartenant au champ de l'enquête :  $\frac{328}{37990} = \frac{1}{118,5}$
- 2 Voir le tableau 1

### B - Champ de l'enquête

Critère de sélection choisi : activité extérieure rémunérée (A.E.R.)

- le temps passé à l'A.E.R. est plus important que celui passé sur l'exploitation : 1
- le temps passé à l'A.E.R. est moins important que celui passé sur l'exploitation : 2
- il n'y a pas d'activité extérieure rémunérée : 0

#### - TABLEAU DE SELECTION -

Sexe du chef d'exploitation	Activité extérieure rémunérée	A.E.R. du conjoint	Appartenance
1	1 0 ou 2		8 8
	1	pas de conjoint	8
2	0 ou 2	pas de conjoint  1 0 ou 2	8
	0 ou 2	1 6 ou 2	8

N.B.: Il existe des cas litigieux. Les cas suivants ont été considérés comme appartenant au champ ;

<sup>1 -</sup> Chef d'exploitation masculin, à A.F.R. de type 1, ouvrier agricole.

<sup>2 -</sup> Ménage dont le chef d'exploitation est féminin sans A.F.R., Conjoint exerçant une A.F.R. de type 1, ouvrier agricole.

TABLEAU nº 1

# COMPARAISON DE L'ECHANTILLON ET DE LA POPULATION DES EXPLOITATIONS D'ILLE & VILAINE (APPARTENANT OU NON AU CHAMP DE L'ENQUETE) SELON DEUX CRITERES CROISES : AGE DU CHEF D'EXPLOITATION ET SURFACE AGRICOLE UTILISEE (S.A.U.)

Age	1	Ensemble		5	35 ans		3	6 < 50		51	<65		>	66 ans	
AU	(1) A + B	(2) (2A+B)60	(3) Pop	(t)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
< 1 hz	8 (5 + 3)	780	422	0		34	0		126	5 (3 + 2)	480	152	3 (2 + 1)	300	Į1
1<2	21 (19 + 2)	2 400	3 910	1 (1 + 0)	120	234	4 (4 + 0)	480	792	5 (4 + 1)	540	1 702	11 (10 + 1)	1 260	1 18
2<5	50 (47 + 3)	5 820	8 560	1 (1 + 0)	120	444	3 (3 ± 0)	360	2 126	34 (31 + 3)	3 900	4 128	12 (12 + 0)	1 440	1 86
5 < 10	70 (61 + 9)	7 860	8 692	9 (7 + 2)	960	662	23 (20 + 3)	2 580	3 422	30 (28 ± 2)	3 480	3 846	8 (6 + 2)	840	76
10 < 20	113 (107 + 6)	13 200	13 886	(18 +0)	2 160	1 968	49 (44 + 5)	5 580	6 844	35 (34 + 1)	4 140	4 572	(11 + 0)	1 320	50
20 < 50	64 (56 + 8)	7 200	7 214	15 (13 + 2)	1 660	1 390	26 (23 + 3)	2 940	3 870	22 (19 + 3)	2 460	1 868	1 (1 + 0)	120	14
90 < 100	2 (2 + 0)	240	180	0 (-)		44	2 (2 + 0)	240	70	0 (-)		58	0 (-)		
Ensemble Valeur absolue	324 (297 + 31) 100	37 500	42 924	44 (40 + 4) 13.4	5 040		107 (96 + 11) 32,6	12 180		131 (119 + 12) 40,0	15 000	16 326 38,0	46 (42 + 4) 14.0	5 280	4 57

### TABLEAU no 2

### RESULTATS DU TIRAGE

		Taux de	sondage	Nombre d'unités	Total échantillon	Nbre d'exploitation appartenant ou noi
		Global	3ème degré	tertiaires	extrapolé	au champ de l'enquête
702	A	1120	1 20	24	60 + 2880 = 2940	
	В	1 60	1 10	9	30 + 540 = 570	
TOTAL 702					3 510	3 834
					9,24 %	8,45 %
703	A	1120	1 15	56	80 + 6720 = 6800	
	В	1 60	1 10	2	20 + 120 = 150	
TOTAL 703					6 950 18,29 % 1	7 844
					10,27 /0 1	1,50 %
706	^	1 120	1 20	101	60 + 12 120 = 12 130	
	В	1 80	1 10	14	30 + 840 = 870	
TOTAL 706					13 050	14 910
					34,35 % 13	2,47 %
708	A	1 120	1 15	73	80 + 8 760 = 8 840	
	В	1 60	1 10	0	9 + 1 = 10	
TOTAL 708					8 850	10 012
					23,30 % 11	,61 %
801	^	1 120	1 15	43	80 + 5 160 = 5 240	
	ь	1 60	1 10	6	30 + 360 = 390	
TOTAL 801					5 630	6 324
TOTAL DEPAR	TEME	NT.		328	14,82 % 10 37 990	42 924

### LA CONJONCTURE ECONOMIQUE BRETONNE

2ºmº semestre 1973 et début 1974

par

Jacques KERGOAT

Chargé de recherches au C.R.E.F.E

#### CONJONCTURE NATIONALE

Après l'affolement de décembre et janvier, la situation de l'économie française semble satisfaisante. Certes, ce n'est plus l'euphorie du début de l'année 1973, mais déjà après les vacances estivales une tendance à la modération avait été notée dans les trois grandes branches de l'industrie.

Dans les industries produisant des biens de consommation, les contrecoups d'un ralentissement de la demande ont été gravement ressentis au cours du second semestre 1973. En fin d'année, les traditionnels achats de cette époque ont assuré une légère reprise et, contre toute attente, la consommation des ménages s' est maintenue à un niveau élevé et s'est même accélérée en janvier et février malgré les restrictions de crédit et le «tiers provisionnel» de 43%. En cette période d'inflation il s'agit évidemment d'une fuite devant la monnaie au détriment de l'épargne ou tout au moins d'achats de précaution.

Seule l'industrie automobile n'a pas connu ce mouvement de reprise : le renchérissement de l'essence et les limitations de vitesse (récemment revisées) avaient sérieusement affecté la demande en automobiles de grosse cylindrée principalement. Même sur ce marché les dernières stastistiques incitent à plus d'optimisme, mais le manque à gagner des demiers mois, la nécessaire restructuration de l'offre (priorité aux petites et moyennes cylindrées) et, sans doute, les difficultés à l'exportation limiteront encore la croissance d'une des branches les plus florissantes jusqu'en octobre 1973.

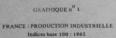
Dans les industries productrices de biens intermédiaires, la tendance à la modération provenait moins d'une baisse de la demande que des goulots d'étranglement provoqués par l'insuffisance des capacités de production et des difficultés d'approvisionnement en matières premières (pétrochimie, bois, papier...).

Dans les industries produisant des biens d'équipement la situation a été un peu différente : le troisième trimestre 1973 semble avoir été très positif ; par contre les résultats récents sont moins satisfaisants. On annonce même un retournement de la tendance continue à l'extension de l'investissement en 1972-1973. Les restrictions de crédits et des «reports» de décision

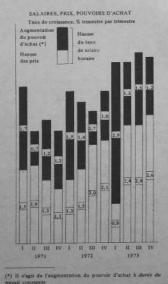
liés à ces restrictions et à l'affolement de la fin de l'année expliquent sans doute ce retournement. D'ailleurs, certaines indus-tries de cette branche séquipements se trouvent fort bien placées en ce début d'année, il s'agit principalement des entreprises produisant le matérial nécessaire à la construction des centrales nucléaires et de leurs sous traitants mais sussi de l'industrie électronique qui a peu souffert de la récente crise. Une certaine inquiétude apparaissait en décembre dans les milieux du bâti-ment ; actuellement la situation paraît encore incertaine.

Le grand commerce concentré, qui fait l'objet d'une enquête régulière au niveau national, affichait en janvier 1974 un volume de ventes exceptionnellement élevé (il égalait les maxima enregistrés fin 1968 - début 1969).

L'économie française semble donc assurée d'un niveau d'activité moyennement élevé jusqu'à l'été, les dernières prévisions officielles annonçant un taux de croissance de 3,8% pour l'année 1974 paraissent donc pessimistes. Certes notre économie n'est pas à l'abri d'une crise sociale et monétaire comme celle qui affecte la Grande Bretagne et l'Italie. C'est pourquoi, les autorités françaises deveront veiller simultanément à l'équilibre de la Balance des Palements, du marché de l'emploi et bien sûr au blocage de l'inflation.



#### GRAPHIQUE n<sup>6</sup> 2



#### LES PRIX ET LES REVENUS

La hausse des prix enregistrée en janvier (+1, 7%) est exceptionnellement élevée. Corrigée des effets de l'ajustement du prix des combustibles aux nouveaux cours du pétrole brut, et du rétablissement de la T.V.A. sur les viandes, elle atteint 0,8%, soit un rythme annuel de 10% correspondant à celui enregistré au cours du second semestre 1973. Compte tenu de l'ampleur du phénomène, il nous a paru nécessaire de faire le point sur l'évolution récente et d'en tirer les conclusions pour les mois à venir (tableau l.).

#### TABLEAU Nº 1

#### L'EVOLUTION DES PRIX

Indice INSEE - Janvier 1974

	The state of the		pase 10	AHI 13.40
	Niveau		Evolution (en %) su cours	
		des 6 derniers moia	des 3 deraiers mais	du dernier mois
Eosemble	127,4	+ 6,0	+ 3,2	+ 1,7
Alimentation	132,9	+ 6,1	+ 2,4	+ 1,3
dont :-Viandes de boucherie	1 39.7	+ 4,3	+ 1,4	+ 2.7
· Bossons non alcoolisées	110.1	+ 4,0	+ 1,2	+ 0.8
Oeufs	165,1	+ 34.1	4 8,7	+ 0,2
Habillement	125.4	+ 6.4	+ 2.6	+ 1,2
dont :-Accessoires	122,1	+ 5,9	+ 3,4	+ 1.2
- Articles chaussants	135,2	+ 1,7	+ 3.7	+ 1.1
Produits manufacturés	121,7	+ 7,4	+ 5,6	+ 3,1
dont : - Photo, optique, électroscoust.	163,4	+ 2,1	+ 1.1	+ 0.5
Combustibles, énergie	139,2	+ 13,4	+ 20,3	+ 15.7
- Librairie, papeteris, journaux	139,5	+ 8,7	+ 1,1	+ 0,9
Services	128,8	+ 43	+ 2,0	+ 1,0
dont : - Transports publics	124,6	+ 4,8	+ 1.0	+ 6.8
- Hôtels-restouranta	132,8	+ 5,9	+ 2,2	+ 1,1

Le niveau de l'indice des prix en janvier 1974 (base 100 en 1970) illustre l'évolution des prix depuis près de trois ans une hausse très rapide du prix des produits alimentaires, une hausse moyenne du prix des expresses à un degré moindre de l'habillement, une hausse relativement fable du prix des produits manufactorés. Depuis l'été 1973, et plus tettement encor depuis l'autonne, cette évolution relative n'est plus la même : les prix des produits manufacturés († 7,4% en 6 moits) augment plus rapidement que ceux de l'habillement († 6,4%), l'alimentation († 6,2%) et les revives († 4,3 %). C'est la conséquence du renchérissement du pétrole brut décidé par les producteurs et d'un certain crattrapages pour les produits manufacturés, en général.

A l'intérieur de ces grandes catégories, l'évolution est très diversifiée ainsi que le montre le tableau 1 dans lequel nous avons fait figurer les deux variations extrêmes dans chaque catégorie. D'autre part, nous avons retenu deux produits très apécfiques : les viandes de boucherie et les combustibles dont le prix a consus une très forte hausse en janvier (+ 2,7% et + 13,7%) et qui du fait de leur poids respectif dans le budget des ménages contribuent pour 0,1% et 0,8% à la hausse de 1,7% enregistrée

Le rétablissement de la T.V.A. sur la viande explique l'évolution la plus récente du prix des viandes de boucherie, qui tout au long de l'année 1973 s'était maintenue en-deça de la hausse moyenne. Au cours des mois à venir on peut attendre un tetour à ce ryttune modéré, à moins que des pénuries à la production (liées à l'épidémie de fièvre aphteuse par exemple) et le resévement des prix garantis n'occasionnent une nouvelle montée des prix de détail (qui pourrait se produire avec un certain décalage).

Le renchérissement du prix du pétrole est à l'origine des + 13,7 % enregistrée dans le poste «Combustibles-Energie» en janvier. Le réquistement du prix des autres produits énergétiques (électricité, gaz, charbon)récemment décidé par le Gouvernement devrait occasionner un nouveau «bond» pour ce poste dans les prochains mois.

Pour le premier semestre 1974, on peut envisager une hausse des prix supérieure à 6 %. Pour atteindre l'objectif que s'est fixé le Gouvernement pour l'exercice 1974, à savoir une hausse inférieure à 10 %, il faudrait que les divers ajustements précités n'aient pas de suite et que les contrôles de prix s'intensifient dès le printemps.

La hausse du taux de salaire horaire a été très élevée à la fin de l'année 1973 et, maigré le rythme de l'inflation, l'augmentation du pouvoir d'achat à durée de travait constante est restée élevée (graphique 2). Dans les mois prochains, la progression du taux de salaire n'atteindra pas de tels niveaux. D'une part, l'un des objectifs gouvernementaux consiste à ralentir la croisansance du pouvoir d'achat (ce qui pose le problème politique de l'acceptation d'une telle mesure qui n'est envisageable que si la limitation atteint simultanément tous les revenue). D'autre part, la baisse du travail dans certaines branches et le ralentissement de l'activité après l'été auront pour conséquence de réduire la progression de l'aisance financière des ménages, très importante en 1973.

#### LE COMMERCE EXTERIEUR

Après un mois de juillet record où le taux de couverture des exportations par les importations dépassait 110%, les résultats de l'automne étaient moyens (102 % environ) (mais en novembre et décembre ce taux de couverture dépassait à nouveau 105 % concluant ainsi une année exceptionnelle, sur le plan du commerce extérieur. Déjà, pourtant, la crise du pétrole annonçait de sombres lendemains. Au mois de janvier la balance extérieure de la France presentait un déficit de 500 millions de francs (soit un taux de couverture de 97.2 %), malgré une vive progression des exportations qui passaient, en série désaisonnalisée, de 14,3 en décembre à 17,4 milliards de francs. Il est vrai que le coût accru des fournitures pétrolières et des autres matières premières (bois) faisait passer les importations de 13,6 à 17,9 milliards de francs.

Pour les prochains mois , le déficit risque de s'accentuer, en effet le bénéfice attendu du flottement à la baisse du franc (-4 %) sera insuffisant pour faire face à la dégradation de l'environnement international ; les pays producteurs bénéficiaires des récentes hausses du prix du pétrole représentent à peine 2 % de nos ventes et la mauvaise situation des économies voisines nos meilleures clientes, tendra à réduire leurs achats de produits français.

Parallèlement, la réévaluation de fait du dollar constatée depuis quelques mois et renforcée par la flottaison du franc aura pour effet de renchérir nos importations et particulièrement celles de pétrole qui sont incompressibles.

En février, le déficit annoncé dépasse 1,5 milliards ce qui correspond à un taux de couverture de 92 %. Et «Entreprise ct Progrès» annonce une nette pette de compétitivité internationale par rapport à l'Italie, au Royaume Uni et aux Etats Unis Par contre, l'Allemagne et le Japon ont encore plus pertu en compétitivité que notre pays. Toutefois, l'élasticité prix des exportations est relativement faible puisque nous constatons une balance extérieure allemande encore très positive, il est vrai que leurs capacités de production disponibles sont très supérieures aux nôtres.

#### LA DEMANDE INTERIEURI

Pour assurer son expansion, l'économie française doit donc compter sur le développement de la demande interne. La consommation des ménages, encore forte, pourrait se raientir si des problèmes d'emploi se manifestaient. D'ailleurs, de récentes enquêtes annoucent déjà une limitation volontaire de la consommation des ménages et une baisse de la demande des commerces de gros. L'investissement privé donne des signes d'essoufflement du fait des restrictions de crédit principalement. Par contre, comme en 1973, les rentrées fiscales seront plus importantes qu'initalement prévu en cette année d'inflation. Elles constitueront, sous forme d'investissements publics ou de redistribution aux agents de l'État, un instrument précieux de la politique économique du Gouvernement soit pour juguier l'inflation, soit pour relancer tel ou tel secteur.

#### CONJONCTURE REGIONALE

L'évolution récente très changeante nous a incité à présenter une chronique de conjoncture régionale quelque peu différente des précédentes. Les statistiques dont nous disposons couvrent le second semestre 1973 et, pour l'emplot, les mois de janvier et février. Or, les événements qui ont marqué la fin de l'année et l'orientation nouvelle de l'activité qui a suivi, ont profondément modifie la situation économique dans la région comme au plan national. C'est pourquoi tout en faisant référence aux statistiques régionales nous avons le plus possible insisté sur la situation récente en «régionalisant» les statistiques nationales plus récentes et en contactant différents agents économiques sur le cterraine.

Après avoir analysé l'activité économique au cours du second semestre 1973 et son orientation au début 1974, nous analyserons les différents indicateurs économiques et financiers qui confirmeront ces tendances. Enfin nous étudierons leurs conséquences sur le marché de l'emploi.

#### L'activité Economique

Les dernières enquêtes de conjoncture de l'I.N.S.E.E. et de la Banque de France datent de novembre et décembre, elles nous renseignent donc sur la situation des entreprises industrielles et commerciales de la région avant et au début de la «crise». Nous pour rons donc, sur la base de ces résultats, analyser l'évolution de l'activité économique régionale au cours du second semestre 1973. Par contre pour illustrer la situation récente et l'avenir immédiat, nous ferons appel aux informations que nous avons pu obtenir de différentes sources.

#### L'INDUSTRIE

De juin à octobre 1973, le sythme de la production s'est maintenu à un niveau satisfaisant, en-dessous des maxima enregistrés lors des précédentes enquétes toutefois. Cette tendance au ralentissement était particulièrement marquée dans les industries produisant des biens de consommation où la légète reprise du premier semestre ne s'était pas confirmée. Mais comme nous l'avons observe au niveau national, on peut penser que cette tendance de la production qui correspondait à une nouvelle orientation de la demande, nettement moins active que précédemment, s'est renversée, d'ailleurs dès le mois de décembre les carnets de commandes étaient bien garnis (enquête Banque de France) et la consommation des ménages a été très forte en janvier et février.

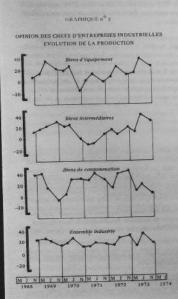
Sans atteindre un niveau exceptionnet, le niveau de l'activité dans l'industrie doit donc être supérieur à la normale, confirman ainsi les prévisions relativement optimistes des chefs d'entreprises lors de l'enquête de novembre. Parallèlement, la durée moyenne du travail a diminué, dans les grandes entreprises principalement, et le rythme d'embauche s'est ralenti (ceci est confirmé par l'évolution des offess d'évoles).

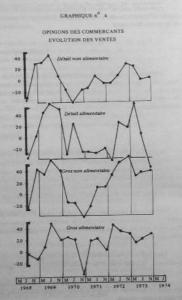
Toutefois certaines branches ont été affectées par des difficultés d'approvisionnement en matières premières ou des difficultés de trésorerie liées aux restrictions de crédit et à l'inflation galopante qui alourdit les coûts.

Ainsi en été la production des aliments pour le bétail était sérieusement touchée par des difficultés d'approvisionnement en aoja; mais en décembre et maigré le renchérissement des matières premières, le niveau de l'activité était satisfaisant et devait le reste dans les mois suivants.

#### LE BATIMENT

Comme nous pouvons l'observer par ailleurs, le niveau de l'activité dans le bâtiment tend à se réduire ce qui correspond à une baisse relative de la demande (qui pourrait reprendre rapidement car la spierre» constitue un des investissements-refuges les plus appréciée en période de crise). Dès le printemps, l'activité s'est ralentie dans le gros oeuvre et les prévisions émises en octobre pour les six mois à venir étaient très pessimistes, sauf pour les entreprises moyennes (de 20 à 50 salariés). Cette tendance semblait plus marquée dans les l'instêre et le Morbihan que dans les deux autres départements. Les difficultés liées aux grèves dans les cimenteries n'ont pas accentué cette tendance, il semble d'ailleurs que les conséquences de ces grèves n'ont pas été gravement ressenties dans no-





Dans le second oeuvre les résultats enregistrés en été et à l'autonne sont très positifs ; mais les prévisions d'octobre laissaient envisager un raientissement de l'activité en début d'année surtout dans les petites entreprises. Il est étonnant de remarquer que c'est en Ille et Vilaine que les prévisions sont, et de loin, les plus pessinistes alors que, nous l'avons vu, les charges de travail du gros oeuvre restent relativement importantes dans ce département.

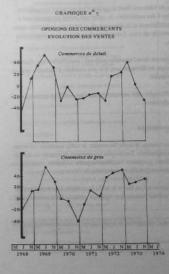
.7.

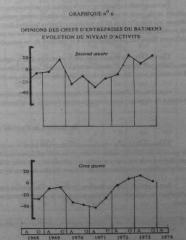
#### LE COMMERCE

Après le léger ralentissement enregistré lors de l'enquête de mars 1973, le volume des ventes a repris une progression rapide dans le commerce de gros alimentaire et non alimentaire. En fin d'année pourtant un retour à la normale était enregistrée dans divers types de commerce de gros affectés par les irrégularités de leur approvisionnement : matériaux de construction, bois, viandes et bonnetterie.

Par contre, dans le commerce de détail l'évolution est beaucoup plus nuancée. Après le boom de la fin de l'année 1972 et du début 1973, les détaillants annoncaient un retour à la normale dès l'enquête de juillet.

Dans le commerce de détail non alimentaire le niveau de l'activité s'est maintenu autout de la normale ; mais dans le commerce de détail alimentaire, c'est l'insatisfaction totale ; 66 % de ces détaillants estimaient leur activité inférieure à la normale. Ces résultats ne correspondent pas à ceux enregistrés par l'enquête nationale qui font état d'une consommation alimentaire, donc d'une activité des commerces alimentaires de détail, très au-dessus de la moyenne. Cette opposition entre tendance régionale et tendance autonue peut s'expliquer par la différence de champ des enquêtes : en effet l'enquête régionale ignore en particulier les hypermanchés et les grands magasins ; elle ne peut donc apprehender une bonne conjoncture qui existerait dans le commerce concentré, comme au niveau restional. national





L'enquête Banque de France fait état d'une reprise quasi générale au moment des fêtes de fin d'année ; mais le mois de janvier et les suivants étaient attendus avec pessimisme chez les commerçants ne vendant pas de produits refuges (cuirs, fourrures, bijoux, et les suivants étaient attendus avec pessimisme chez les commerçants ne vendant pas de produits refuges (cuirs, fourrures, bijoux, et les particulièrement dans le commerce de l'automobile (neuf et occasion). Les récentes observations ont démenti ces perspectives mais les bénéficiaires de la forte consommation des ménages en ce début d'année semblent être principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce début d'année semblent étre principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce début d'année semblent étre principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce début d'année semblent étre principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement les grandes personnes de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent étre principalement de la forte consommation des ménages en ce debut d'année semblent de la forte de la fo pectives mais les beneracions surfaces et les commerces non alimentaires

#### LES CONSEQUENCES DE LA CRISE DE L'ENERGIE

Tout comme au niveau national, les entreprises evictimes de la crise» appartiennent à deux catégories bien distinctes : d'une part, les entreprises en pieine expansion dont la crise a bloqué soit la demande, soit l'approvisionnement («embargo» ou renchérissement) et d'autre part-les entreprises marginales dont l'assise financière n'est pas suffisante pour résister aux restrictions de crédit et aux ajustements de prix et de coût nécessaires en période d'inflation.

Dans la première catégorie, on peut placer :
- l'industrie automobile (Citroèn à Rennes et ses sous traitants de Fougères et Redon principalement) où les réductions d'horaires sont notables ; mais if faut signaler, qu'à terme, il n'est pas prévu de licenciement.
- les producteurs d'emballages dont les difficultés d'approvisionnement en matières plastiques ont occasionné la fermeture de plusieurs établissements et, par là, affecté les utilisateurs d'emballage (dont les conserveries).
- l'ameublement où la hausse des coûts est aggravée par les difficultés d'approvisionnement en certaines espèces tropicales ou

Dans la seconde catégorie, on trouve surtout les petites entreprises du bâtiment dont la gestion n'est pas saine, car toujours calculée au plus juste, et les récentes hausses de prix de revient conjuguées à des restrictions de crédit ont obligé ces entreprises à déposer leur bilan (\*\*). Il en est de même pour d'autres branches dont l'habillement et la chaussure où la demande de certains types de produits régresse de façon irréversible et plus rapidement encore en période de crise. Cette chute de la demande conjuguée aux difficultés financières précitées conduit à la fermeture de ces entreprises.

L'année 1974 sera moins bonne que la précédente dans la région comme dans l'ensemble national ; mais l'idée d'une récession est actuellement écartée. D'ailleurs certaines branches, comme l'électronique en Bretagne sont très peu sensibles à l'actuelle crise et, à court terme, le jeu des relations interindustrielles ne leur sera pas défavorable.

Cependant, le ralentissement de l'expansion posera des problèmes d'emploi déjà perceptibles dans les dernières statistiques du ministère du travail que nous analyserons après l'analyse de différents indicateurs.

#### Indicateurs de l'activité économique

Traditionnellement la consommation d'électricité haute et moyenne tension, le trafic ferroviaire, le trafic maritime, les ventes de gas-oil et les éflets excomptés constituent les meilleurs indicateurs de conjoncture. Depuis peu apparaisent également les statistiques régionales du commerce extérieur qui, comme les précédents indicateurs, paraisent insuffisantes prises isolément; mais regroupées et traduites en évolution annuelle (tableau 2), elles illustrent les tendances globales et sectorielles de l'économie régionale.

Pour la période que nous étudions, les résultats, relativement homogènes si l'on écarte le trafic fetroviaire, font état d'une ac-célération ou, au moins, du maintien du rythme de croissance élevé de l'activité économique régionale constaté les semestres précé-célération ou, au moins, du maintien du rythme de croissance élevé de l'activité économique régionale constaté les semestres précédents.

#### TABLEAU NO 2 INDICATEURS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	Ve	ristion (%)	рм гарро	oct à l'anné	e précéder	rie	Volume	ou valeu
	3e trim 1972	4e trim. 1972	le trim 1973	2e trim 1973	3e trim 1973	4e trim 1973	3e trim. 1973	4e trim 1973
ONSOMMATION D'ELECTRICITE HAUTE ET MOYEN		150		Deposit	1000			
E TENSION (millions de kwh)			493	+13	+12	+14	413	507
Région	+12	+14	+11	113		-	-	307
L'ôtra du Nord	+13	+16	+11	+23	+16	+19	68	80
Finistère	+11	+13	+11	+13	+13	+22	136	158
Ille et Vilaine	+ 8	+10	+ 8	+10	+11	+13	116	148
Morbihan	+13	+19	+12	+19	+ 9	+14	93	121
Energie	+14	+19	+ 6	+11	+7	+10	28	31
	0	+ 8	- 5	- 3	- 15	+14	6	1
Extraction et métallurgie	+7	+11	+7	+11	+20	+14	91	116
Transf. des métaux, Indust. mécani. et électriques	+1	+4	+1	+ 7	+24	+14	26	31
Bâtiment et Travuux Publics	+24	+26	+14	+18	+11	+ 4	27	37
Industrie chimique	+11	+11	+19	+10	-14	+ 5	86	tol
Industries agricoles et alimentaires	+10	+14	+11	+27	+33	+15	46	60
Industries textiles, Bois et papiers	+17	+17	+12	+22	+27	+50	15	2
Transports et communications	+17	+21	+15	+18	+6	+ #	44	49
Commerce et prestation de service Administration et service public	+18	+18	+7	+27	+63	+34	44	51
			A STATE OF		E S		10000	
OMMERCE EXTERIEUR		100	0420	+38	+26	+22	610	616
Importations : Volume (milliers de tonnes)	+33	+40	+23	120	168	+25	623	594
Valeur (millions de francs)	+19	+33	+26		100000	10000		96
Prix à la tonne (francs)	760	940	830	#30	1200	960	1700	900
Exportations : volume (milliers de tonnes	+ 6	- 4	+9	0	+ 0	14	184	28
valeur (millions de francs)	+30	+25	+15	123	+22	126	638	773
Prix & la tonne (france)	3880	2680	2410	2940	3460	2730	3460	273
Taux de couverture (%)	.141	140	139	164	102	133	102	13
Carrier Control of the Control of th								1
TRAFIC FERROVIAIRE (milliers de tounes)	la Salari	1	THE STATE OF	= 160000		+,	244	10
Expéditions	+3	+3	+2	112	1	-4	438 979	100
Arrivages	- 7	+4	+13	+14	+2		979	100
TRAFIC MARITIME (milliers de tannes)	+41	123	+27	162	175		1930	
EFFETS ADMIS EN CHAMBRE DE COMPENSATION (10 millions de francs)	+16	+12	+18	+18	+21	+22	1442	153
VENTES DE GAS OIL (milliers de m <sup>3</sup> )		+18	+12	(+6)	(+21)	No.	142	4

e : Direction Régionale de l'É. D.F.«. D.F. (Nantea), Direction régionale des Douanes, Di Rennes), Service régional de l'Equipement, llanque de France, Comisi Professionnel d

et récemment encore présenté des devis sans clause d'indexation ou de revision de prix malgré la montée des prix et (\*) Certains entrepre les délais de livraisons.

#### LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Depuis six ans la consommation régionale d'électricité haute et moyenne tension progresse au rythme moyen de 13 à 14 %. Pan. Les résultats du second semestre 1973 (+ 13%) sont donc moyens en longue période mais, en l'absence d'installations importantes de nouvelles activités, la progression enregistrée, supérieure à celle du premier semestre, constitue un indice de haute activité

La progression est restée vive dans les Côtes du Nord mais le retard en valeur absolue reste important dans ce département, elle s'est maintenue à un niveau moyen dans le Finistère. En Ille-et-Vilaine, une accélération, particulièrement nette à l'automne, a été constatée sur l'ensemble de période. Par contre dans le Morbihan la consommation d'électricité a marqué le pas, pendant les mois d'été principalement.

La part croissante du secteur tertiaire est la caractéristique importante de l'analyse sectorielle. La consommation dans les commerces et les services a quelque peu stagné ; mais l'Administration et les services publics d'une part et les transports et communications d'autre part ont largement compensé cette relative stagnation.

Les mauvais résultats du groupe «Industries Agricoles et Alimentaires» traduisent les difficultés des producteurs d'aliment du bétail en été et au début de l'automne (crise du soja). Les résultats inhabituellement faibles dans les industries chimiques et la branche «énergie» proviennent de notre méthode d'analyse : pendant la période correspondante de l'année 1972 la progression de la consommation d'énergie electrique avait été particulièrement forte, de ce fait l'accroissement calculé pour 1973 ae trouve minimisé. C'est l'inverse qui se produit pour le bâtiment et les travaux publics.

Dans les autres industries les résultats enregistrés au second semestre (de juin à novembre) sont au-dessus des moyennes habituelles confirmant les résultats des enquêtes précédemment étudiées.

#### LE COMMERCE EXTERIEUR

Dans le contexte international inflationniste, le prix de la tonne à l'exportation et , surtout, à l'importation tend à monter rapidement. Au quatrième trimestre, cette hausse a été modérée, par contre au troisième trimestre le prix de la tonne importée a atteint 1200 F (contre 760 F l'année passée à la même époque) (\*). Une analyze par produits montre le poids important du bois, des textiles et surtout des produits agro-alimentaires (dont 80 % sont des aliments du bétail) dans cette hausse du prix de la tonne importée, L'analyse par pays d'origine confirme que les principaux bénéficiaires sont l'Allemagne et surtout les U.S.A.

En tonnage l'évolution du commerce extérieur de la Bretagne s'est caractérisée par une reprise des exportations et un léger ralentissement des importations, Mais l'évolution relative des prix « été telle que le taux de couverture des exportations par les importations était à peine supérieur à 100 au troisième trimestre. Au quatrième trimestre il était encore inférieur à celui enregistré l'année précèdente mais de trèpeu. À l'avenir, le renchérissement continu des importations et la mauvaise conjoncture dans l'industrie automobile qui, en valeur, constitue le poste le plus important des exportations régionales-pourraient occasionner un déficit de la Balance Extérieure de la Bretagne, ce qui ne s'est pas produit depuis plusieurs années.

#### LES AUTRES INDICATEURS

L'analyse de l'évolution du trafic ferrovisire est peu aisse du fait des fluctuations rapides qui le caractérise au niveau départemental... Relativement faible à la fin de l'année 1972, la progression du trafic s'est accélérée au début 1973 pour se stabiliser à un faible niveau après juin. L'analyse interdépartementale traduit de grandes disparités mais ces dernières sont irrégulières. Les tendances moyennes se résument ainsi : progression rapide du trafic dans le Finistère (arrivages principalement) et dans le Morbihan, progression moyenne dans les Côtes-du-Nord, stabilité en Ille-et-Vilaine. Dans les prochains mois le trafic ferroviaire gagnera en compétitivité à la suite des hausses de prix du carburant, on peu donc s'attendre à une certaine progression de ce trafic. Les statistiques de ventes du gas oil ont été perturbées par la substitution du gas oil au fuel domestique dans l'approvisionnement des pécheurs finistériens au ler mars 1973. C'est pourquoi nous avoirs analysé l'évolution de ces ventes dans les trois autres départements. La reprise amorcée à l'automne 1972 après un été médiocre, s'est poursuivi en hiver et au printemps (+ 20 %) mais dés le mois de juin la progression des ventes etrouvait un rythme modéré (+ 9 %). La hausse générale des produits pétroliers pourrait occasionner une baisse sensible de ces ventes dans les prochains mois.

Le montant des effets admis en chambre de compensation continue de progresser rapidement. La légère accélération constatée au second semestre provient sans doute plus de l'inflation que du développement du volume des opérations bancaires.

Confirmant les précédentes notes de conjoncture et les articles consacrés au développement de la façade atlantique, le volume du trafic maritime de la région progresse rapidement. La petite taille des ports de la région permet évidemment des taux de croissance de levés néarmoins le taux de croissance du trafic portuaire national étant de l'ordre de 7 %, et celui enregisté pour l'ensemble régional dépassant 60 % entre mars et septembre, il s'agit de résultats très encourageants. Les ports du Finistère, et Brest principalement, avaient été les bénéficiaires de cette croissance en 1972 ; au début de l'année 1973 en for 15 talon. La fin de l'année aura été particulièrement bénéfique aux ports du Morbilan et de Lorient particulièrement. A court terme, un léger ralentissement de cette tendance est à attendre compte tenu de l'évolution du commerce extérieur.

#### L'emploi

Dès le début du second semestre le marché de l'emploi s'est caractérisé par un léger raientissement dans dans le dépôt des offres d'emploi à l'Agence Nationale pour l'Emploi alors que, parallèlement, la structure par sexe, âge et qualification des demandeurs continuait à évoluer selon la tendance observée depuis quelques années tant au niveau régional qu'au niveau national. Au cours des dermiers mois ces tendances es ornt accélérées.

#### LES OFTRES D'EMPLOI

Le niveau des offres d'emploi enregistrées et, parallèlement celui des offres d'emploi non satisfaites, s'est maintenu à un niveau élevé jusqu'en octobre ; mais, déjà le rythme des dépôts était inférieur à celui enregistré depuis l'automne 1972. L'analyse par branche indique une relative homogénétié de ce mouvement : toutes les branches sauf l'électricité et l'électronique se trouvaient en retrait par rapport aux résultats du premier semestre.

En novembre et décembre, par contre, le recul des offres d'emplois est très net puisque dans toutes les branches le niveau est même inférieur à celui enregistre l'année précédente. Le bâtiment et la transformation des métaux sont les deux branches les plus touchées. En janvier, une légère reprise apparaît dans chaque branche, mais le niveau des offres non satisfaites, c'est-à-dire disponibles, est encore inférieur à celui observé l'année précédente. Cel provient en partie de l'importance des placements effectuées en jan vier. Des améliorations sensibles sont enregistrées dans le terriaire, les métiers de la manutention, du stockage et de l'électricité.

Cette évolution des offres d'emplos correspondait à la fin de l'été à un raientissement des besoins en main d'oeuvre des entre prises dont les nouveaux investissements importants faits en 1972 et début 1973, en devenant efficients ont permis d'améliorar la productivité ; leurs effectifs ont donc augmenté moins que leur production. Puis enfin d'année, le climat de crise a incité les chefs d'entreprises à la prudence et même à l'arrêt de l'embauche.

#### LES DEMANDES D'EMPLO

Comme chaque année, la «rentrée» (septembre-octobre) a été marquée par un afflux de femmes et de jeunes. Il semble que cette année une grande partie des jeunes se soient inscrits plus 101 que les années précédentes, c'est-à-din des leur sortie de l'appacette année une grande partie des jeunes se soient inscrits plus 101 que les années précédentes, c'est-à-din des leur sortie de l'appacette de formation (juillet). Toutefois, le nombre des demandes enregistrées en octobre était supérieur de 1854 unites à celui d'octobre 1972. En novembre ces demandes nouvelles étaient encore supérieures à celles de l'année passée («800). En janvier également

<sup>(\*)</sup> Nous comparona les résultats d'une année à l'autre et non d'un trimestre à l'autre car les fluctuations salionnières sont très importantes et la compoaition des importations et des exportations est this chargeante seton l'époque de l'année surtout dans notre région sgrecole

#### TABLEAU Nº 3

#### EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES (D.E.N.S.)

18 au 31 décembre de chaque année

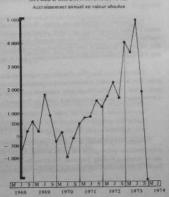
		1962	1909	1970	1971	1972	1973
	Femmes	42	44	43	45	53	56
	Hommes	58	56	51	55	47	-44
Femores	- de 25 ans	40	44	50	53	54	56
	+ de 35 uns	60	56	50	47	46	44
Hommes	- de 25 ans	19	20	26	30	32	35
	+ dc 25 ans	81	80	7.4	70	68	65
Femmes	Manusces, O.S.	82	79	74	71	63	61
	O.Q., Cadres	1.0	21	26	29	37	39
Hommes	Manœuvres, O.S.	75	77	69	68	62	56
	O.Q., Cadres	25	23	31	32	38	44
Femmes	Terriaire	66	67	71	74	95	27
	Industries	20	27	24	23	22	21
	Agriculture	*		3	3	3	2
Hommes	Tertiaire	18	20	20	25	28	30
	Industrie	62	59	67	63	50	58
	Agriculture	2.0	2.1	13	12	13	12

\* Catégorie I



GRAPHIQUE nº 8

OFFRES D'EMPLOI NON SATISFAITES



(+1000) après un résultats étonnant en décembre (-160).

Une analyse de l'évolution structurelle des demandes d'emploi (tableau 3) montre la difficulté d'analyser la conjoncture à partir des demandes d'emploi non satisfaites. En effet, l'augmentation du nombre des demandes émanant des femmes et des jeunes constitue plus un indice de déséquilibre structurelle marché de l'emploi qu'un indice de déséquilibre conjoncturel ; mais l'accélération de cette tendance en octobre et surtout les mois suivants, conjugade à une moindre diminution des demandes émanant des hommes de plus de 25 ans est la preuve de tensions sur le marche du travail:

Le nombre des demandes non satisfaites qui avoisinait 21 000 unités en janvier 1973 a dépassé 23 000 en janvier 1974. Si l'actuelle prudence des chefs d'entreprises dans l'embauche se poursuit et si les entreprises touchées par la crise réduisent leur effectif salarié, ce nombre devrait augmenter rapidement sur les mois prochains de même que le nombre des chômeurs secourus qui a diminuet tout au long de l'année 1973.

#### SITUATION RECENTE

Le mois de février a été marqué par une nouvelle amélioration du marché de l'emploi mais elle n'a pas été aussi franche que l'on pouvait l'escompter après la reprise de janvier.

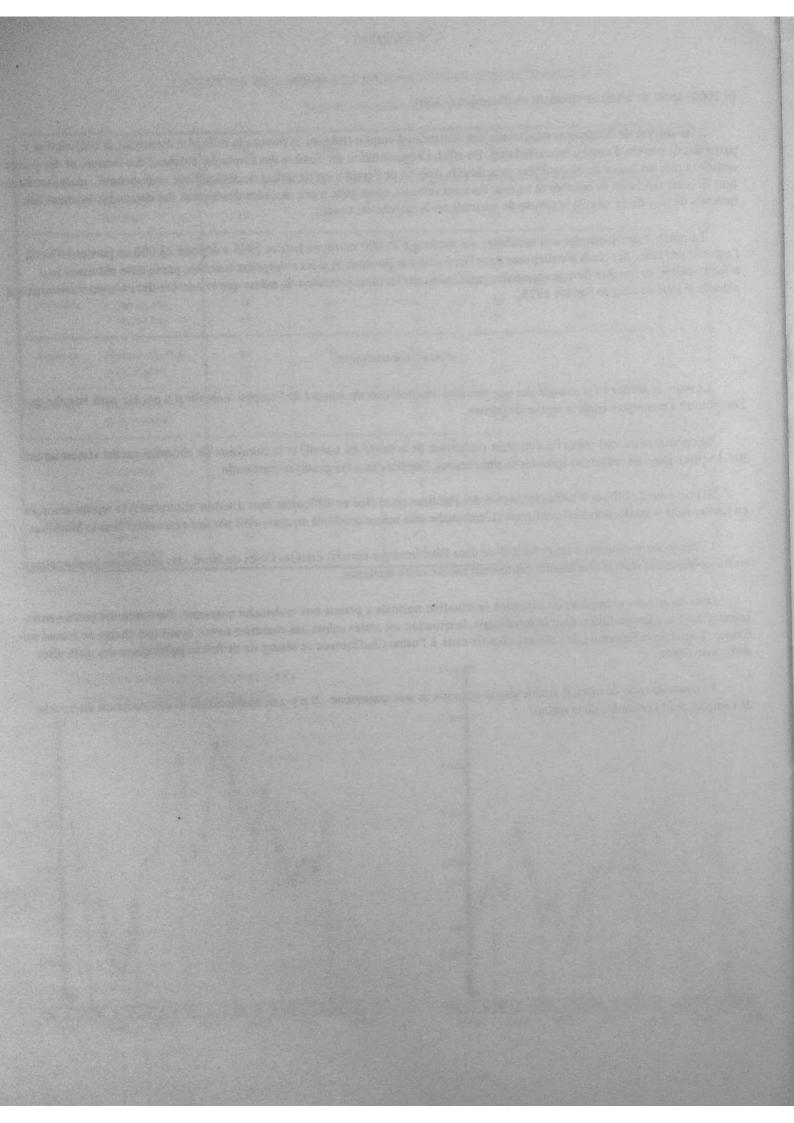
Les points noirs sont restés l'automobile (réduction de la durée du travail) et la chaussure (le chômage partiel atteint un millier d'actifs). Dans les industries agricoles et alimentaires, l'embauche a été pratiquement nulle.

Si l'on excepte l'Ille et-Vilaine (fermeture des établissements Noé et difficultés dans d'autres entreprises) la reprise amoroée en janvier dans la confection s'est confirmée. L'embauche sera même accelérée en mars avril par des extensions dans le Morbihan.

L'embauche se poursuit à un rythme élevé dans l'électronique surtout dans les Côtes du Nord ; les prochaînes implantations en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan ac centueront encore cette tendance.

Dans les grandes entreprises du bâtiment, la situation normale a permis une embauche moyenne. Par contre les petites entre-prises restent prudentes. Enfin, dans la métallurgie, la situation est restée calme, les chantiers navais ayant une charge de travail suf-fisante. Toutefois la fermeture de l'atelier «chauffe-eau» à l'usine Chaffoteaux et Maury de St Brieuc provoquera des difficultés dans cette région.

Au cours du mois de mars, il semble que la situation se soit maintenue . Il n'y a ni amélioration ni détérioration du marché de l'emploi pour l'ensemble de la région.



### CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 15, quai Anatole-France - 75700 PARIS

C.C.P. Paris 9061-11

Tél.: 555-26-70

# SERVICES DE DOCUMENTATION ET DE CARTOGRAPHIE GEOGRAPHIQUES

#### MEMOIRES ET DOCUMENTS

### RECHERCHE SUR LA GRÈCE RURALE

Publiés sous la direction de Jean DRESCH

Année 1972 - Nouvelle Série

Sur une terre aux traditions culturales millénaires, où la trilogie du blé, de la vigne et de l'olivier semble la parure immuable d'une nature ingrate, vit une paysannerie nombreuse et besogneuse.

Ce monde rural est travaillé par des mutations internes et des forces de désintégration ; séductions d'Athènes, appel des usines allemandes contradictions entre les exigences techniques et économiques de l'agriculture spéculative et l'archaïsme des structures agraires.

Ce sont ces mutations que s'efforcent de saisir sous des angles différents les études rassemblées dans le présent volume.

Par la diversité des échelles et des points de vue, le volume intéresse autant le géographe que l'historien, le sociologue que l'économiste.

Ouvrages au Format 21 x 27, comprenant 140 pages 30 figures in-texte dont 1 en double page 8 pages de planches photographiques hors-texte, broché

Prix: 47 F